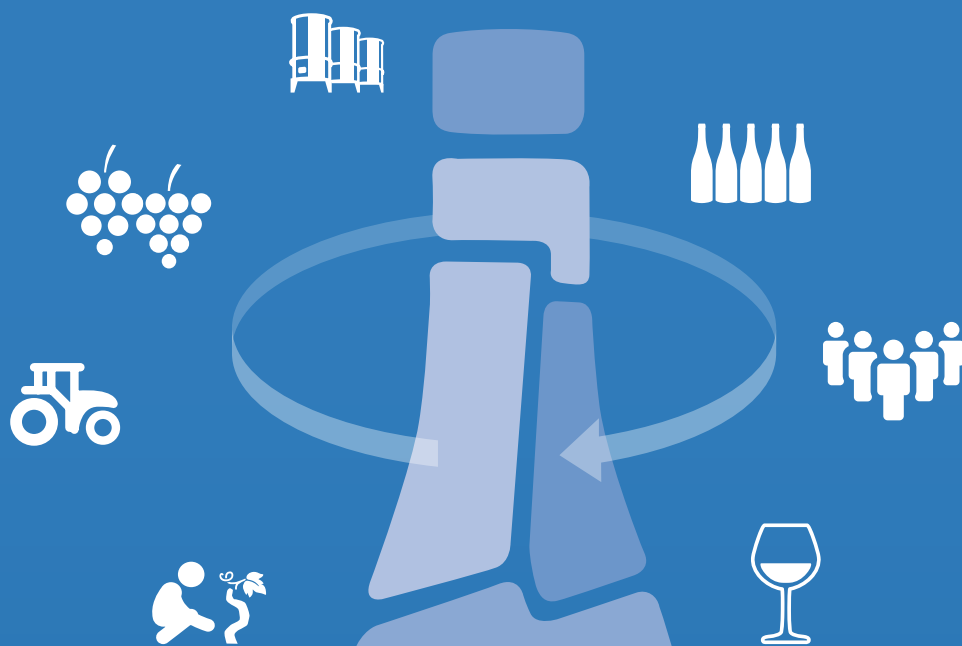




Développement  
**DURABLE**  
— de la filière des —  
Vins de Bourgogne

## EDITO

Développement Durable :  
Premier acte

Dans son Plan Amplitude 2015, le BIVB avait affiché sa volonté forte de s'engager résolument dans la voie du Développement Durable. Ce rapport montre le travail déjà réalisé.

C'est bien la vocation de chaque Homme, de chaque entreprise, de chaque société, de grandir, de s'inscrire dans le temps, de durer.

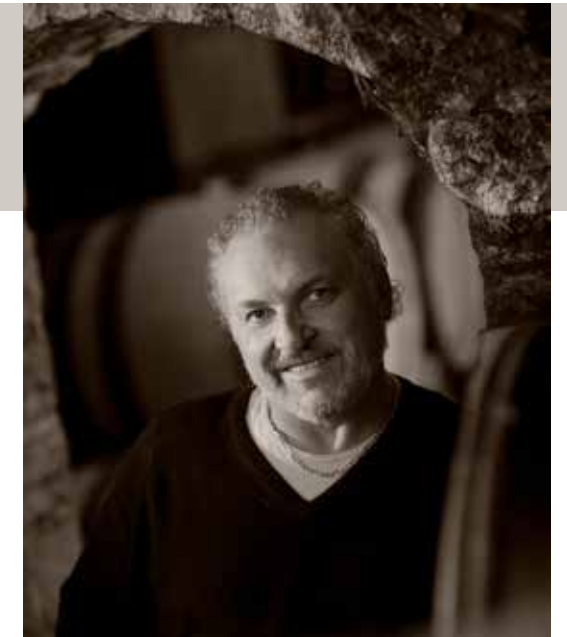
La durabilité du vignoble bourguignon s'exprime en millénaires. Il a montré au cours des temps sa capacité d'adaptation aux circonstances historiques, économiques et sociales.

Aujourd'hui, dans un monde ouvert où l'environnement a pris, comme patrimoine universel, une importance grandissante, il est devenu essentiel d'identifier ses intentions.

La Bourgogne doit répondre à cette question.

Quel est son projet collectif en matière de respect de l'environnement, économiquement viable et socialement acceptable ? Quels sont les chantiers concernés ?

Ce rapport fait le point. C'est d'abord un constat de réalité de tous les facteurs concernés et acteurs impliqués dans le processus de Développement Durable. On y retrouve des éléments techniques, économiques, sociaux. Il reprend l'ensemble des



activités impliquées dans les processus de production, distribution, circulation, consommation des vins de Bourgogne. Il aborde ces thèmes à travers la préoccupation de durabilité. La Bourgogne est déjà bien mobilisée dans la prise en compte des attentes sociétales, des préoccupations environnementales, de la rentabilité des entreprises, du bien-être social. Toutes ces initiatives et ces premières réalisations méritaient d'être rassemblées, classées, organisées, dans un document de référence, véritable instantané de ses engagements et guide des actions à porter par la filière dans les années à venir.

Demain, c'est moins la pertinence des actes en faveur du Développement Durable qui va compter que l'accélération de leur mise en œuvre dans un processus planétaire qui nous oblige tous à revoir notre tempo.

La filière des vins de Bourgogne montre sa détermination à affirmer sa viticulture durable et surtout à la conforter de toutes les manières.

**Claude Chevalier**  
*Président du Bureau Interprofessionnel  
des Vins de Bourgogne*



# SOMMAIRE

## Le Développement Durable pour la filière des Vins de Bourgogne



### BOURGOGNE, VINS ET DEVELOPPEMENT DURABLE : UN TRIO GAGNANT !

- Une filière vitivinicole ancrée dans sa terre et tournée vers demain
  - Quelques mots sur la Bourgogne
  - La vigne et le vin : les piliers fondateurs d'une économie dynamique
  - Une filière structurée
- Objectif Développement Durable !
  - Des défis à relever
  - Tous les acteurs en marche
  - Des outils d'accompagnement

PAGE 8



### VOLET ENVIRONNEMENTAL : QUE SE PASSE-T-IL DANS LE VIGNOBLE BOURGUIGNON ?

- Viticulture et environnement : trouver le juste équilibre
  - Des bonnes pratiques de longue date
  - L'énergie, un maître mot : anticiper !
  - Mutualisation des compétences : le secret de la réussite d'un groupe technique
- Biodiversité : la préserver, c'est préserver l'avenir de la filière !

PAGE 24

PAGE 29



### VOLET QUALITE DES VINS : QUE SE PASSE-T-IL DANS LE VIGNOBLE BOURGUIGNON ?

- Une qualité sous surveillance
- Exemple des « vins à forte personnalité »

PAGE 36

PAGE 38



### VOLET ECONOMIQUE : QUE SE PASSE-T-IL DANS LE VIGNOBLE BOURGUIGNON ?

- Une pour toutes (les entreprises), toutes pour une (filiale) !
- Equilibre économique des entreprises : des outils pour guider ses choix
  - o Connaître les coûts de production pour une gestion durable de son entreprise
  - o Etre accompagné par les structures et leurs partenaires pour mieux décider
  - o Construire des modèles économiques d'installation rentables
- Et des démarches collectives pour progresser ensemble
  - o Réfléchir collectivement pour valoriser au juste prix
  - o La gestion du foncier : une question d'avenir

PAGE 40

PAGE 41

PAGE 44



### VOLET SOCIAL : QUE SE PASSE-T-IL DANS LE VIGNOBLE BOURGUIGNON ?

- Sans hommes, pas de vin
- Se former et s'informer pour des choix raisonnés
- Des métiers qui doivent donner envie

PAGE 46

PAGE 47

PAGE 48



### DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIETAL : QUE SE PASSE-T-IL DANS LE VIGNOBLE BOURGUIGNON ?

- Viticulture et territoires : un couple inséparable !
- Des exemples à suivre
  - o Des exemples de mobilisation collective pour la sauvegarde et la vie d'un paysage
  - o Tourisme et œnotourisme en Bourgogne

PAGE 50

PAGE 51



### DEVELOPPEMENT, RECHERCHE, EXPERIMENTATIONS, BESOINS DE TERRAIN : UNE BOUCLE D'ECHANGES NECESSAIRE

- Pôle Bourgogne Vigne et Vin :  
le point de rencontre chercheurs/professionnels
- Transfert et communication : savoir-faire et faire savoir !

PAGE 60

PAGE 62



### CONCLUSIONS

PAGE 63

### LEXIQUE

PAGE 65

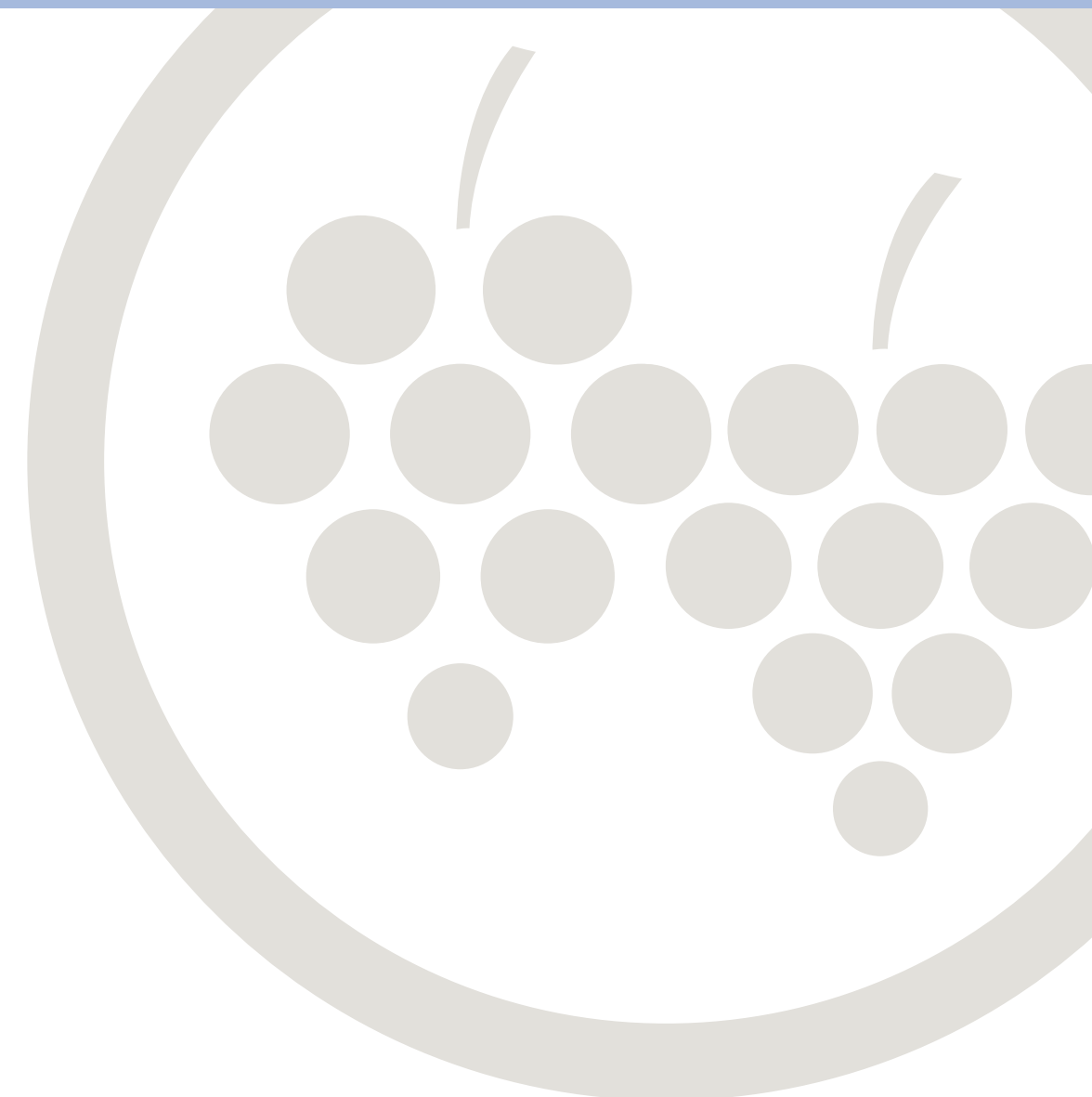
### REMERCIEMENTS

PAGE 71



1

BOURGOGNE, VINS  
ET **DÉVELOPPEMENT DURABLE** :  
UN TRIO GAGNANT !



# UNE FILIERE VITICOLE ANCREE DANS SA TERRE ET TOURNEE VERS DEMAIN

## ■ QUELQUES MOTS SUR LA BOURGOGNE

« Au revoir » Bourgogne et « Bonjour » Bourgogne Franche-Comté ! La fin d'année 2015 a vu la naissance des nouvelles régions administratives françaises. Le vignoble bourguignon porte le nom de sa région d'origine : la Bourgogne. Ils ont des histoires intrinsèquement liées et le vignoble fait partie de l'ADN de la région.

La démarche Développement Durable a été inscrite dans ce contexte. Cela explique que cette partie s'attache à présenter seulement la région Bourgogne, les données globales Bourgogne Franche-Comté seront bien entendu prises en compte dans les prochaines éditions.

Nom : Bourgogne

Départements : 4

► Nièvre, Yonne, Côte-d'Or et Saône-et-Loire.  
Les 3 derniers constituent la Bourgogne viticole.

Taille : 31 600 km<sup>2</sup>

(6 % du territoire métropolitain), 6<sup>ème</sup> région française

Population : 1,6 millions d'habitants

(52 habitants au km<sup>2</sup> contre 115 habitants /km<sup>2</sup> en France)

Capitale régionale : Dijon - 250 000 habitants

Situation : Axe stratégique Nord-Sud  
France et Europe : région de passage.

PIB 2012 par habitant : 26 727 €

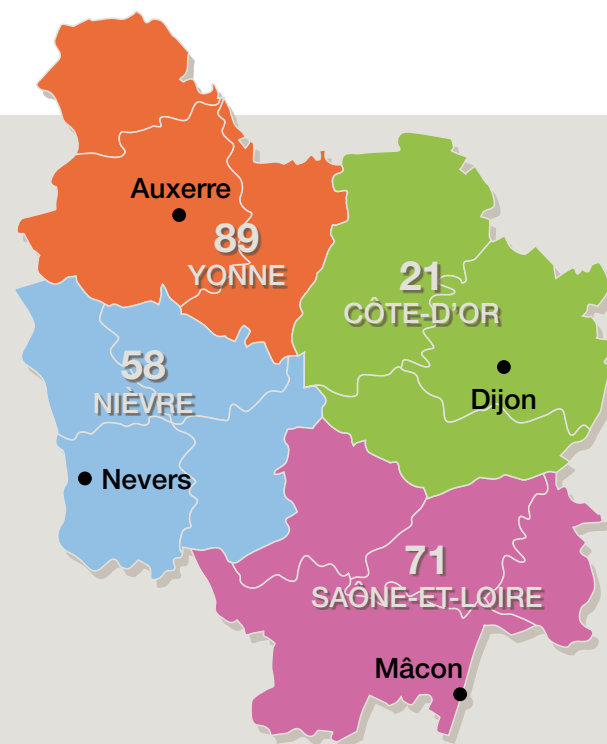
Pôles d'activités : secteur du tertiaire, industrie, agriculture.

SIGNES PARTICULIERS :

Surface Agricole Utilisée :

59 % du territoire régional = 1,86 millions d'hectares, soit la 4<sup>ème</sup> plus grande de France.

Bien entendu, ces chiffres évolueront avec la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté



Source : INSEE



La Bourgogne dispose d'une grande richesse naturelle (1 parc naturel, 4 réserves naturelles, 12,5 % du territoire régional, soit près de 395 500 ha en 65 sites intégrés au réseau Natura 2000, garant de la biodiversité naturelle...). Elle s'illustre par des **paysages variés et caractéristiques** : les pelouses calcaires, vestiges d'une activité pastorale sur les reliefs en Saône-et-Loire et Côte-d'Or, des forêts de hêtres dans le Morvan, le bocage, des fleuves (Seine et Loire), des rivières, le canal de Bourgogne et, **partout, la culture de la vigne** !

La pierre marque également fortement la région. Exploitée dans les carrières, la **pierre de Bourgogne** se retrouve dans les maisons et le petit patrimoine bâti : cabottes, murs en pierres sèches, murgers... Très présents dans le vignoble, ces éléments contribuent au **caractère exceptionnel des paysages viticoles bourguignons**.



**“Concilier développement et préservation : c'est faire du Développement Durable.”**

Elle dispose également d'une grande richesse culturelle. La Bourgogne ne compte pas moins de 135 sites classés, 174 sites inscrits et 2 000 monuments classés !

Parmi ces sites, 4 sont inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO : l'Abbaye de Fontenay, la Basilique et la Colline de Vézelay, le site prieural de la Charité-sur-Loire et les Climats du vignoble de Bourgogne. De même, il existe un Grand Site de France : le Grand Site Solutré-Pouilly-Vergisson !

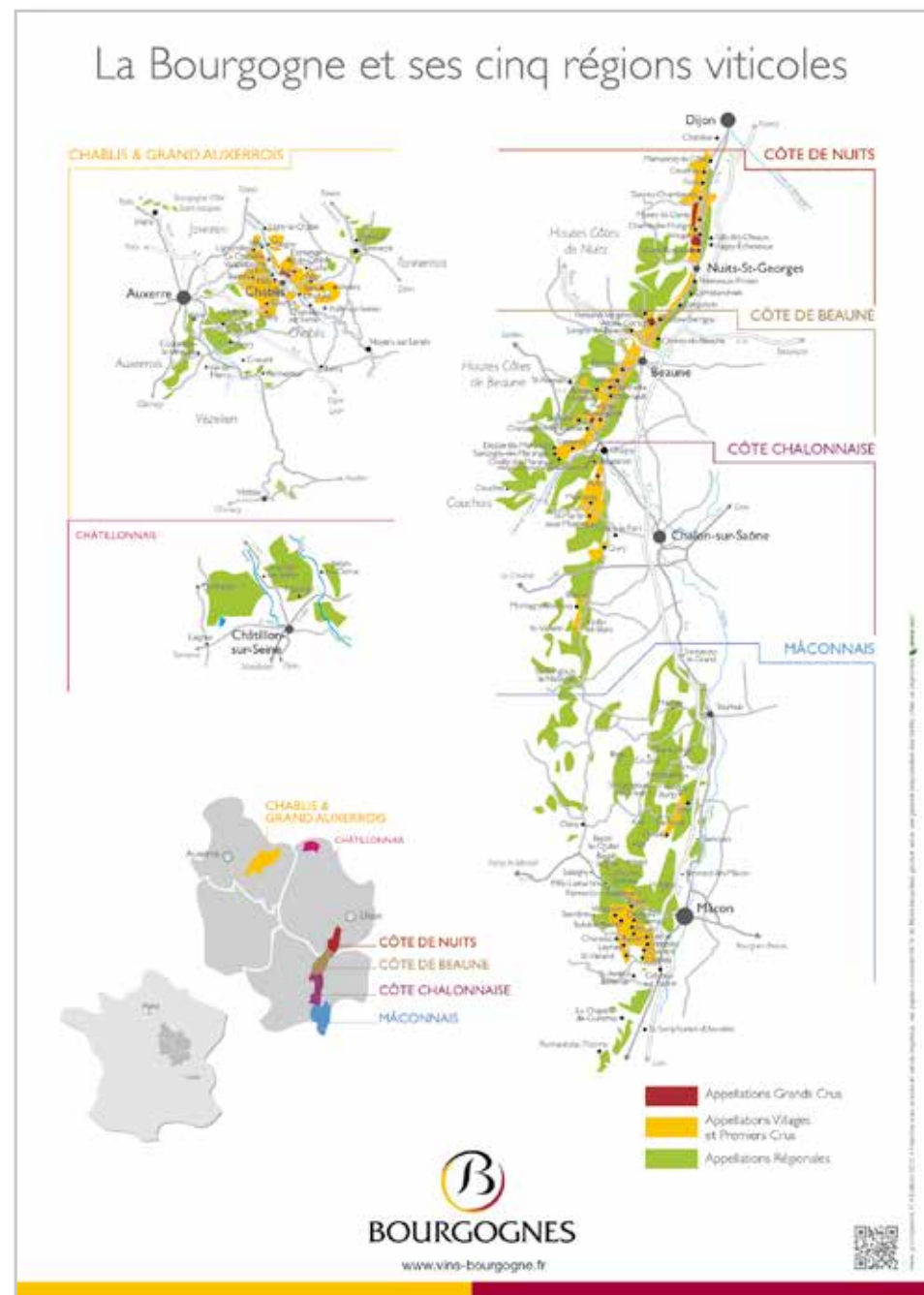
Ces atouts et l'activité vitivinicole profondément ancrée dans ce territoire en font une région touristique : 8<sup>ème</sup> région de destination des touristes étrangers (Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne) et 14<sup>ème</sup> région de destination des Français. Toutefois, l'attractivité de la région reste un défi permanent. Sa position géographique, son patrimoine naturel et culturel, et, notamment, son patrimoine vitivinicole, constituent des atouts à valoriser encore davantage sans perdre la spécificité de la Bourgogne, tout en construisant la nouvelle identité de la Bourgogne Franche-Comté.

**Concilier développement et préservation : c'est faire du Développement Durable !**

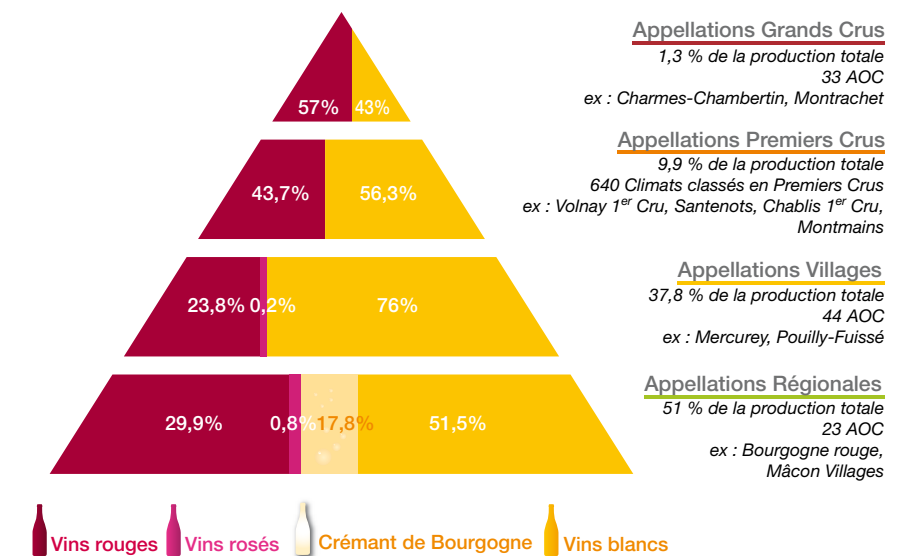
## ■ LA VIGNE ET LE VIN : DES PILIERS FONDATEURS / UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE

La Bourgogne viticole s'inscrit dans la Bourgogne administrative, à une différence près : le département de la Nièvre, dont les vignobles

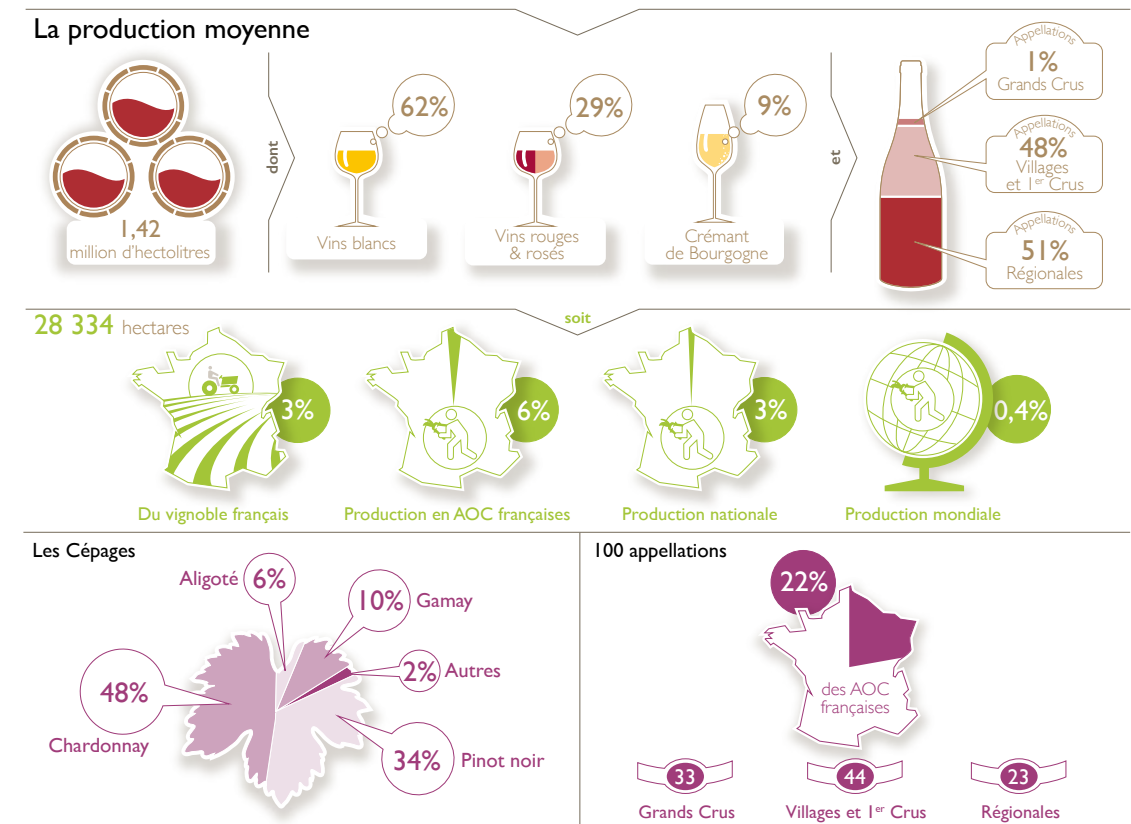
sont rattachés aux vins du Centre. Sur l'**Yonne**, la **Côte-d'Or** et la **Saône-et-Loire**, 5 régions viticoles se dessinent.



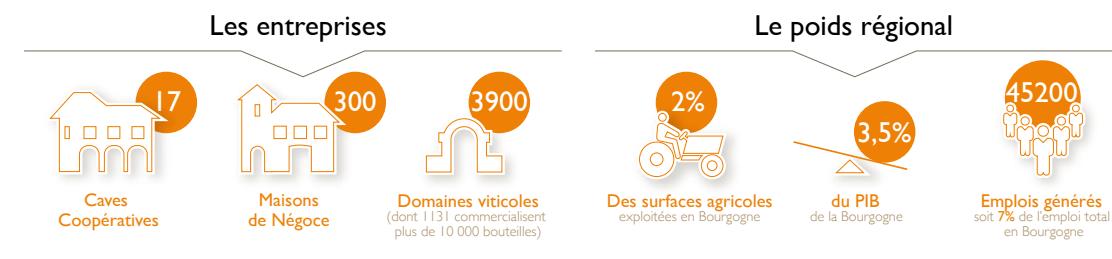
La Bourgogne se compose de 100 Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) qui produisent des vins classés selon leur niveau d'appellation :



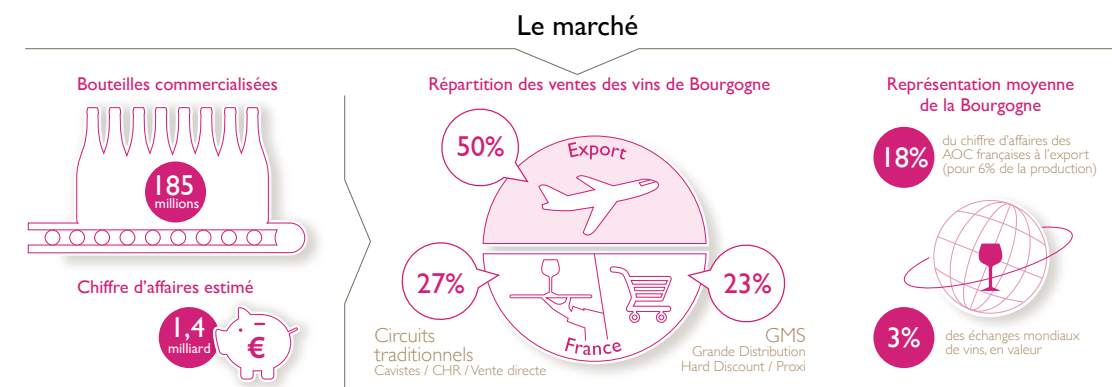
Ce qu'il faut retenir de la **production** de vin en Bourgogne :



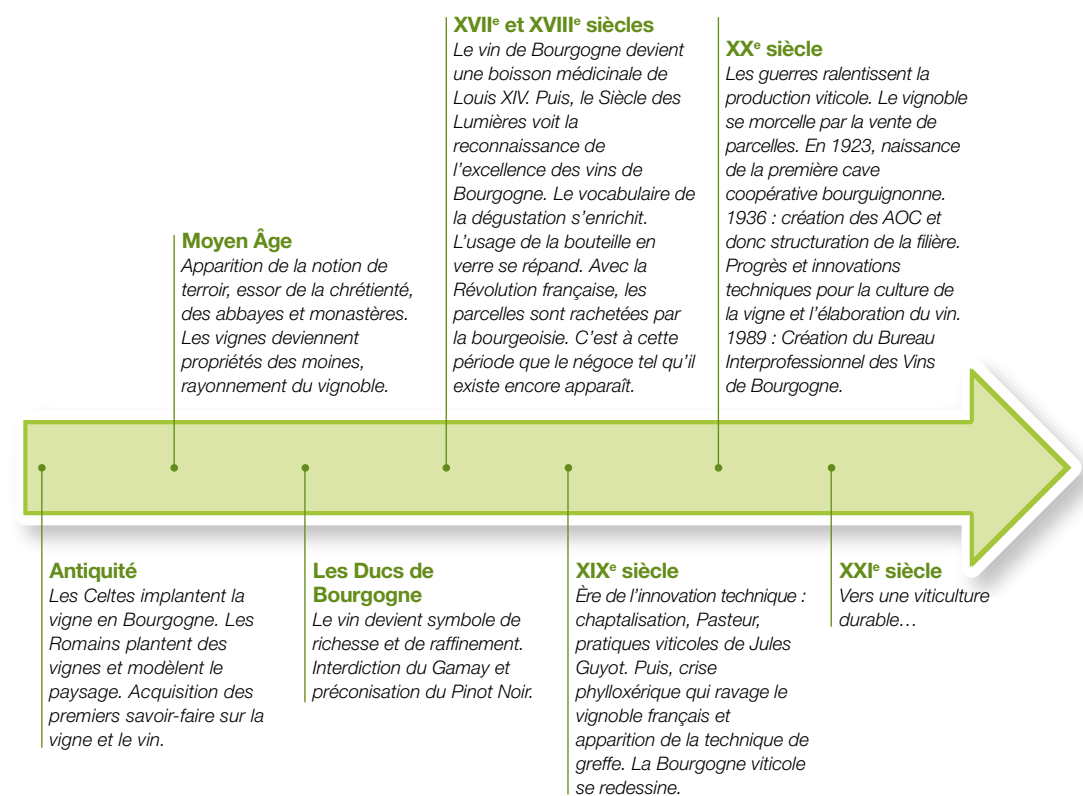
Plus que jamais, la filière viticole est un **moteur économique** pour la Bourgogne, puisqu'elle représente au niveau régional :



Mais aussi au niveau national et international, où elle est également un vecteur d'image incomparable !



Les vins de Bourgogne, c'est surtout **2 000 ans d'histoire** directement liés à ses **terroirs exceptionnels** pour la culture de la vigne.



# UNE FILIÈRE STRUCTURÉE

Pour assurer son développement et la pérennisation de son activité, la filière a su s'organiser et se structurer. **Pour être forts, soyons unis !** La filière bourguignonne s'est construite autour de deux familles : la **viticulture** et le **négoce**, qui siègent à parts égales au sein de l'Interprofession.

Les missions de celle-ci sont les suivantes :

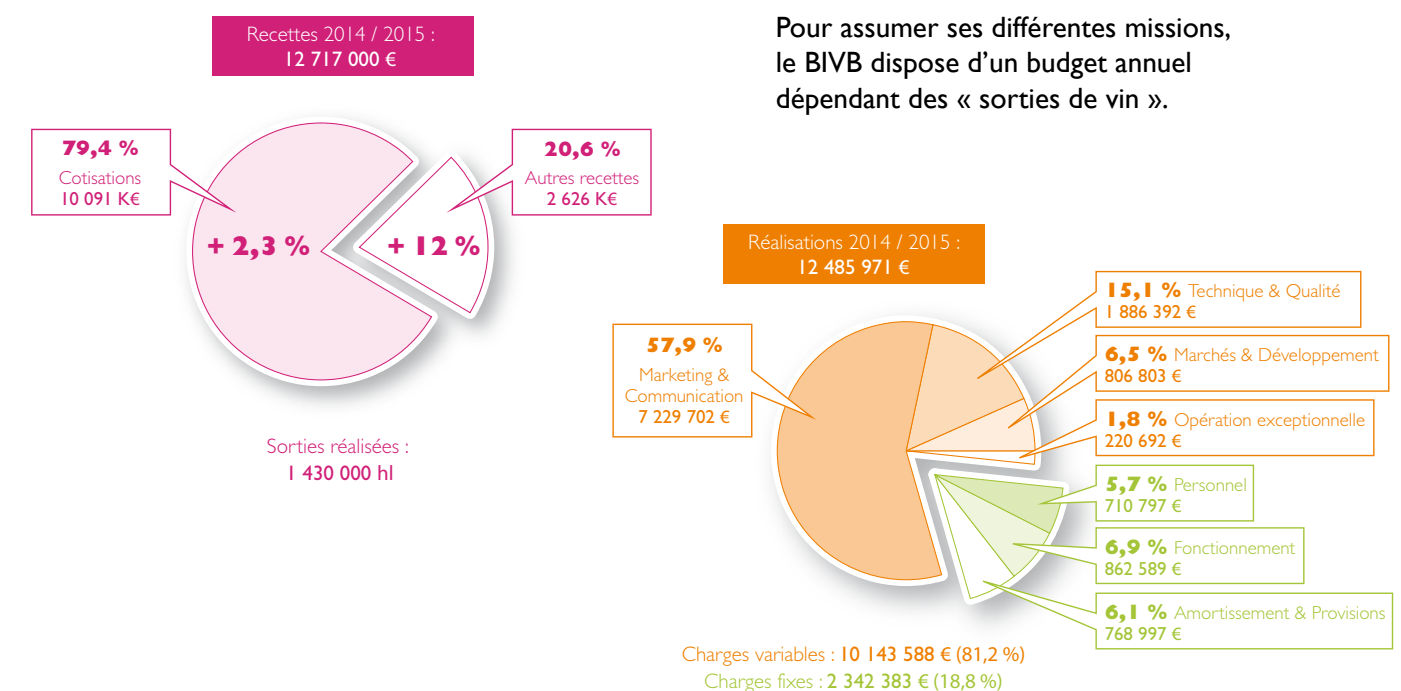
- Représenter et défendre les intérêts des vins de Bourgogne et des professionnels.
- Définir la politique des vins de Bourgogne sur le plan technique, économique et de la communication en conduisant les actions rattachées à cette politique. Ceci se traduit notamment par des plans pluriannuels, tels que le plan Amplitude 2015, clôturé fin 2015, et le plan Bourgogne 2020 qui lui succède.

Le BIVB est une organisation professionnelle qui rassemble **tous les vignerons et négociants-éleveurs de Bourgogne**. Son champ d'actions couvre **l'ensemble des vins d'Appellations d'Origine Contrôlée de Bourgogne**.

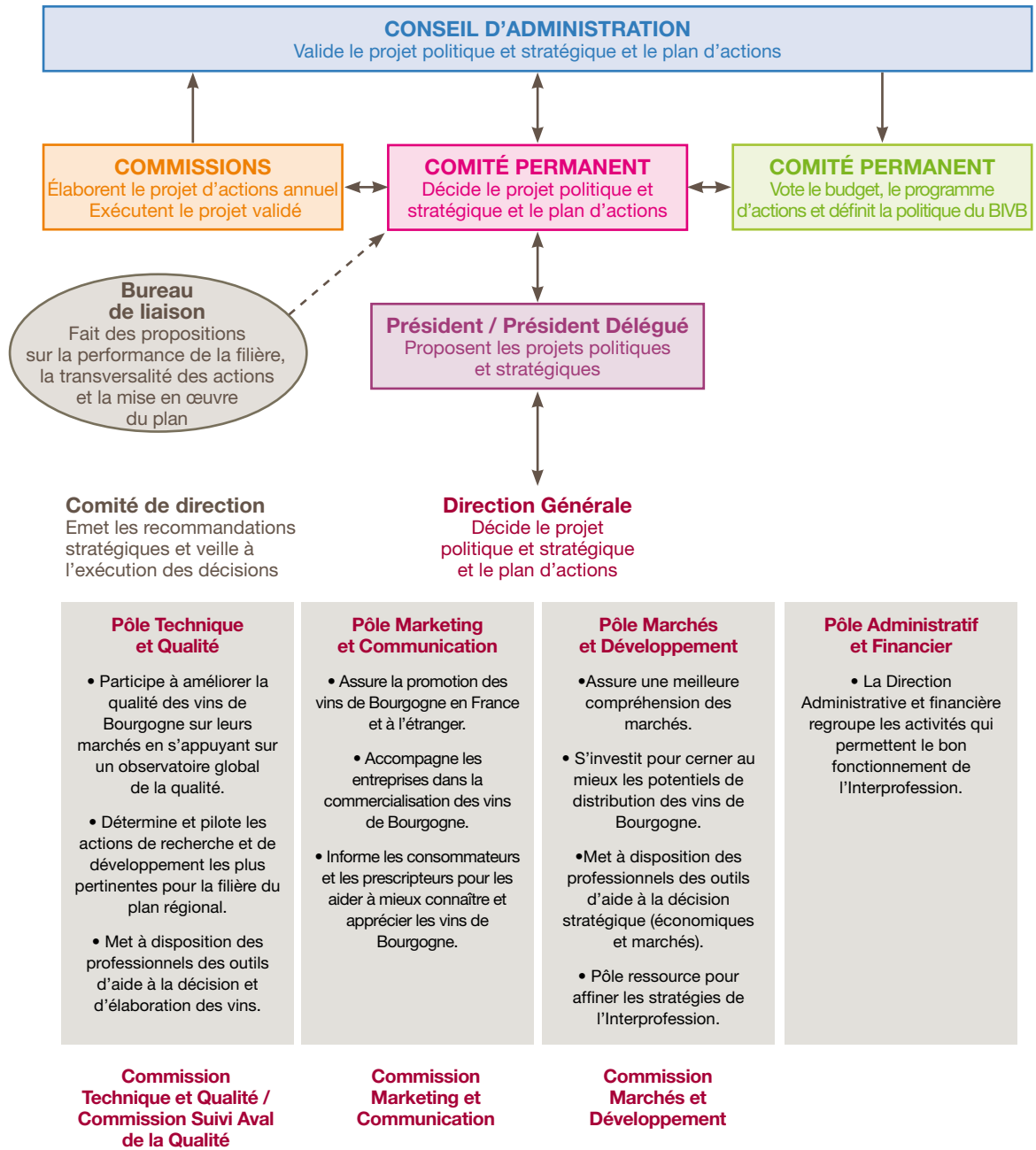
Son fonctionnement repose sur trois principes de base :

- La représentativité des familles professionnelles du négoce (FNEB : Fédération des Négociants-Éleveurs de Bourgogne) et de la viticulture (CAVB : Confédération des Appellations et Vignerons de Bourgogne) ;
- L'unanimité des deux familles requise pour toute décision majeure prise par l'Interprofession (accord interprofessionnel) ;
- L'équilibre paritaire de la représentativité négoce et viticulture, dans chacune des instances consultatives et exécutives.

Pour assumer ses différentes missions, le BIVB dispose d'un budget annuel dépendant des « sorties de vin ».



## Fonctionnement du BIVB

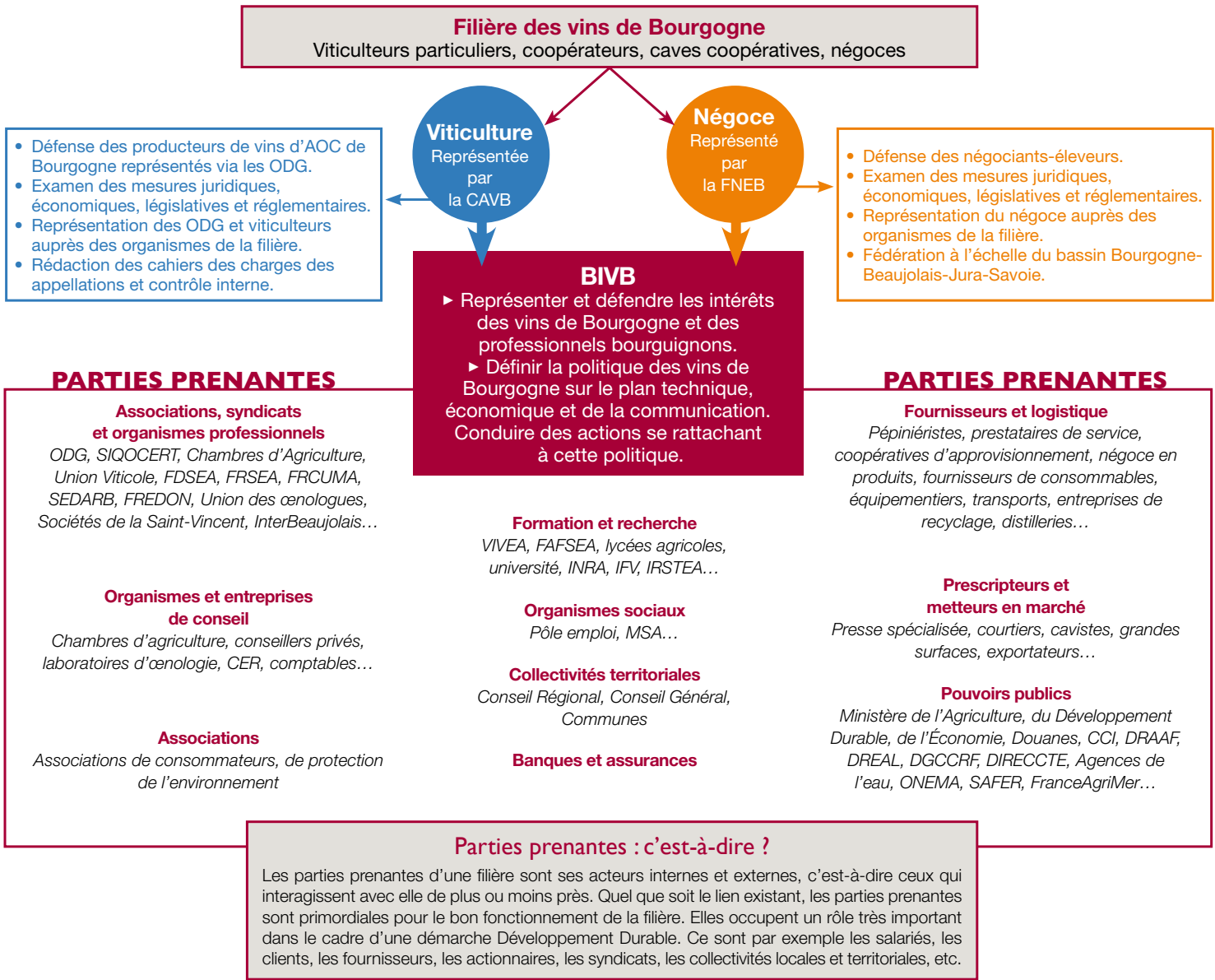


### Liste des Commissions :

- Commission Marketing et Communication
- Commission Technique et Qualité
- Commission Marchés et Développement
- Commission Suivi Aval de la Qualité
- Commission Chablis
- Commission Coteaux Bourguignons
- Commission Auxerrois
- Commission Côte-d'Or
- Commission Côte Chalonnaise
- Commission Mâconnais
- Commission Appellations Régionales

“Pour être forts, soyons unis !”

Bien sûr, le BIVB ne peut pas faire ça seul !  
Il s'appuie sur les nombreux partenaires de la filière au niveau local, régional et national.



## La Commission Régionale Flavescence Dorée : une gouvernance réussie !

Suite à la découverte d'un important foyer de Flavescence Dorée dans le sud Mâconnais en 2012, la Bourgogne se mobilise pour mettre en place un dispositif de lutte régional et coordonné. L'ensemble des structures techniques et professionnelles concernées se réunit en Commission et construit le plan de lutte. Chacun apporte ses compétences et son expertise : de l'observation de la maladie sur le terrain aux prélèvements et analyses, en passant par la levée d'une cotisation spécifique, jusqu'à la communication, les organismes parlent d'une seule voix. Cette coordination et la très forte implication des professionnels, notamment dans le cadre de la prospection (plus de 3 500 professionnels mobilisés en 2014), a permis de maîtriser la maladie et son développement, ainsi que d'adapter rapidement le dispositif

et de réduire considérablement le nombre de traitements insecticides et le périmètre d'application. Par exemple, l'application du dernier traitement (2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> selon les zones) est dépendante du nombre de cicadelles (insecte vecteur) encore présentes. En dessous du seuil établi en concertation, l'efficacité du ou des traitements antérieurs est jugée suffisante et l'application d'un nouveau traitement inutile. Aujourd'hui, la Bourgogne est citée en exemple dans les autres régions concernées. Face à un enjeu clair de pérennité du vignoble, la filière peut être fière de sa gestion collaborative de la Flavescence Dorée.

[www.stop-flavescence-bourgogne.fr](http://www.stop-flavescence-bourgogne.fr)

# OBJECTIF DÉVELOPPEMENT DURABLE

## DES DÉFIS À RELEVER

La Bourgogne bénéficie d'une situation privilégiée, reconnue au niveau international. Un territoire unique, héritage d'une longue tradition, qui se doit d'être préservé. De plus, la réputation de la marque « Bourgogne » est porteuse de valeurs instinctivement liées au Développement Durable. C'est donc logiquement que la filière vitivinicole s'est engagée dans cette voie.

Elle a concrétisé cette volonté via le **plan Amplitude 2015**, dont la ligne directrice est de « **faire des vins de Bourgogne la référence mondiale des grands vins nés d'une viticulture durable** ».

La facilité serait de réfléchir « durable = préservation de l'environnement ». Même si la relation est évidente et nécessaire entre les deux, elle n'est pas pour autant suffisante. Dès le début de la réflexion, il est apparu essentiel de considérer les **3 piliers du Développement Durable** : l'environnement, l'économie et le social. Autre évidence, l'implication de tous les acteurs de la filière et du territoire regroupés sous le terme de **parties prenantes**, était indispensable. Impossible également de définir un plan d'actions sans savoir où en est le vignoble sur les différents volets exposés plus haut. La première étape a donc été la réalisation d'un diagnostic de la filière. A partir de là, avec l'aide du cabinet de conseil Altereo, est né un plan d'actions co-construit.

Octobre 2011 - mars 2012



Etude documentaire / Benchmark\*  
Entretiens avec des acteurs de la filière  
et du territoire

**Forces et faiblesses**  
**Propositions**

27 et 28 mars 2012



Séminaire participatif  
**Partage du diagnostic**  
**Co-construction**  
**du plan d'actions**



SYNTHÈSE



Décision, priorités, objectifs  
Animation du plan d'actions mis en œuvre  
avec les parties prenantes

Assemblée Générale  
4 juillet 2012

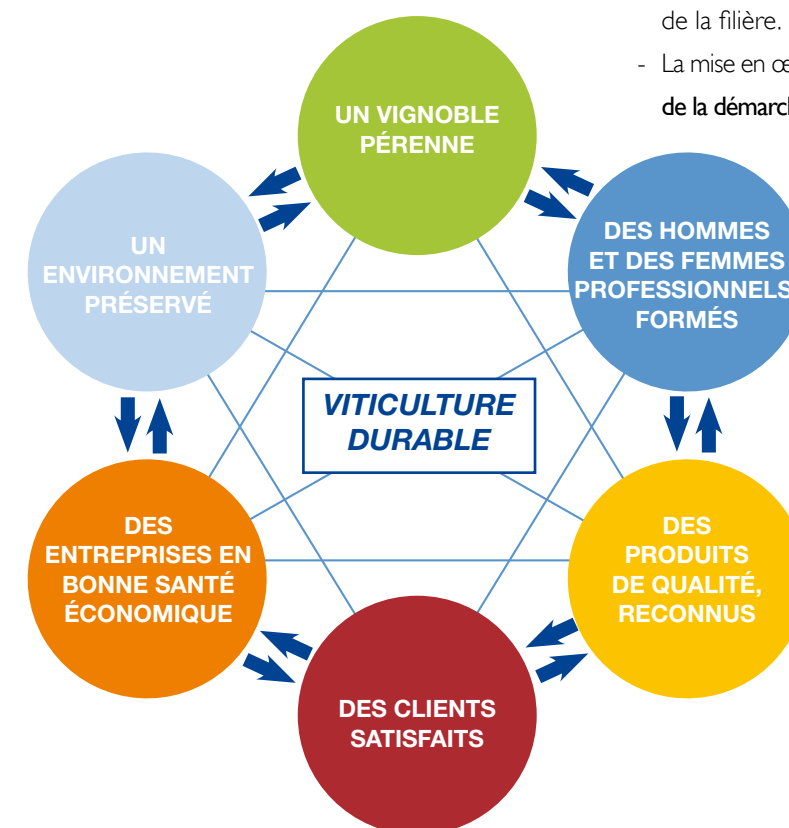
\* Benchmark ou benchmarking : technique marketing permettant d'analyser les modes de gestion, d'organisation des autres entreprises dans le but de s'en inspirer.

## Quelques éléments du diagnostic de la filière

| QUELQUES FORCES                                           | QUELQUES FAIBLESSES                                     |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Filière globalement économiquement solide                 | Certaines entreprises en difficulté                     |
| Filière déjà engagée sur la voie du Développement Durable | Du chemin reste à faire sur les pratiques vitivinicoles |
| Filière ayant un impact positif sur la vie du territoire  | Elle gagnerait à être plus intégrée au territoire       |

L'originalité et la force du projet bourguignon résident dans les trois particularités suivantes :

- Une **approche** systémique, **globale**, qui intègre l'ensemble des enjeux sociaux et environnementaux de l'activité, la qualité des produits, la pérennité économique, le lien avec le territoire.
- Une **démarche participative**, associant toutes les parties prenantes de la filière et du territoire, depuis le **diagnostic** jusque dans la gouvernance de la filière.
- La mise en œuvre d'une **gouvernance collaborative** de la démarche à la hauteur de l'ambition de la filière.



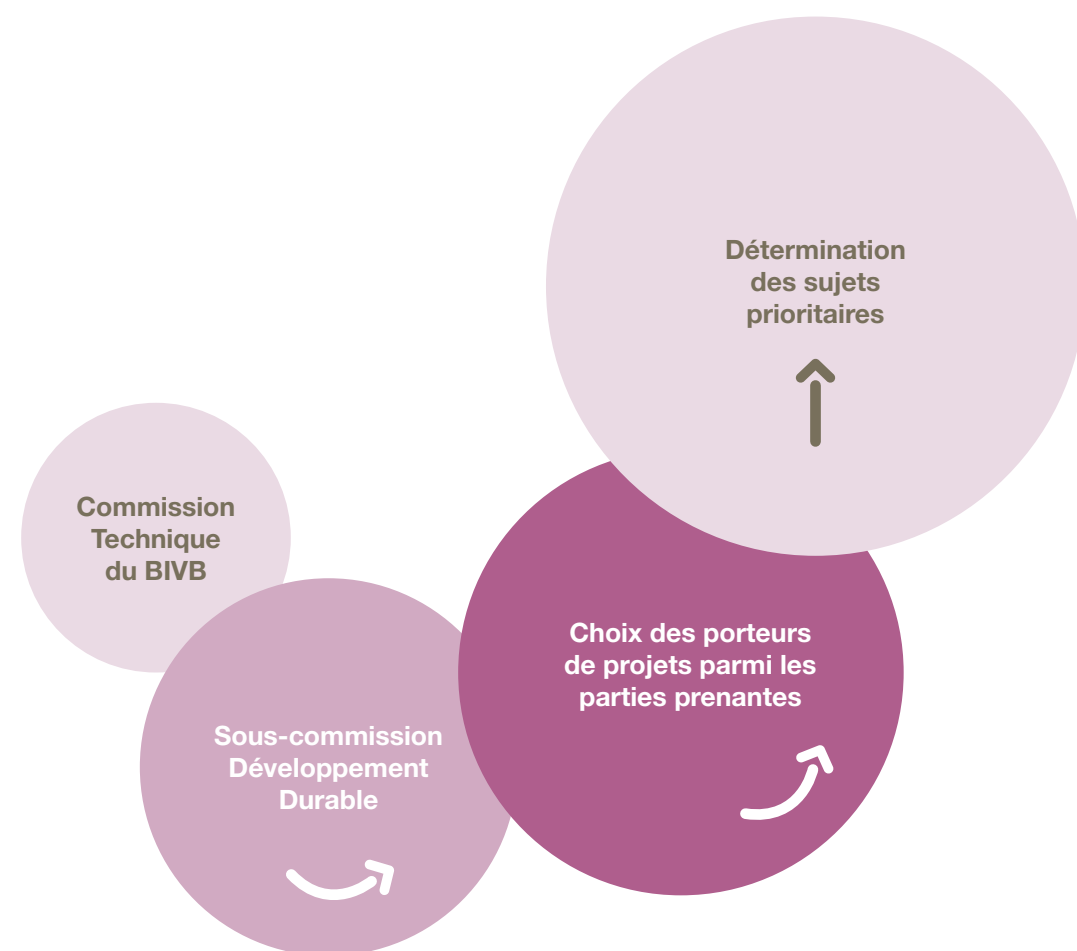
Par ailleurs, un jeu d'indicateurs décrivant la filière sur tous les plans du Développement Durable a été construit et sera suivi dans les années à venir.

### Un plan d'actions en 7 axes :

- **Préserver le territoire**, ses milieux, ses ressources naturelles et son cadre de vie
- **Assurer une qualité des vins irréprochable**
- **Garantir la pérennité économique** de la filière et des acteurs de celle-ci
- Favoriser de **bonnes conditions de travail**
- Contribuer à l'évolution du territoire et de ses habitants via l'évolution des entreprises et des pratiques
- **Améliorer les échanges** entre le terrain et le monde de la recherche, de l'enseignement et de l'expérimentation
- Mettre en œuvre le **plan d'actions Développement Durable**

## ■ TOUS LES ACTEURS EN MARCHÉ

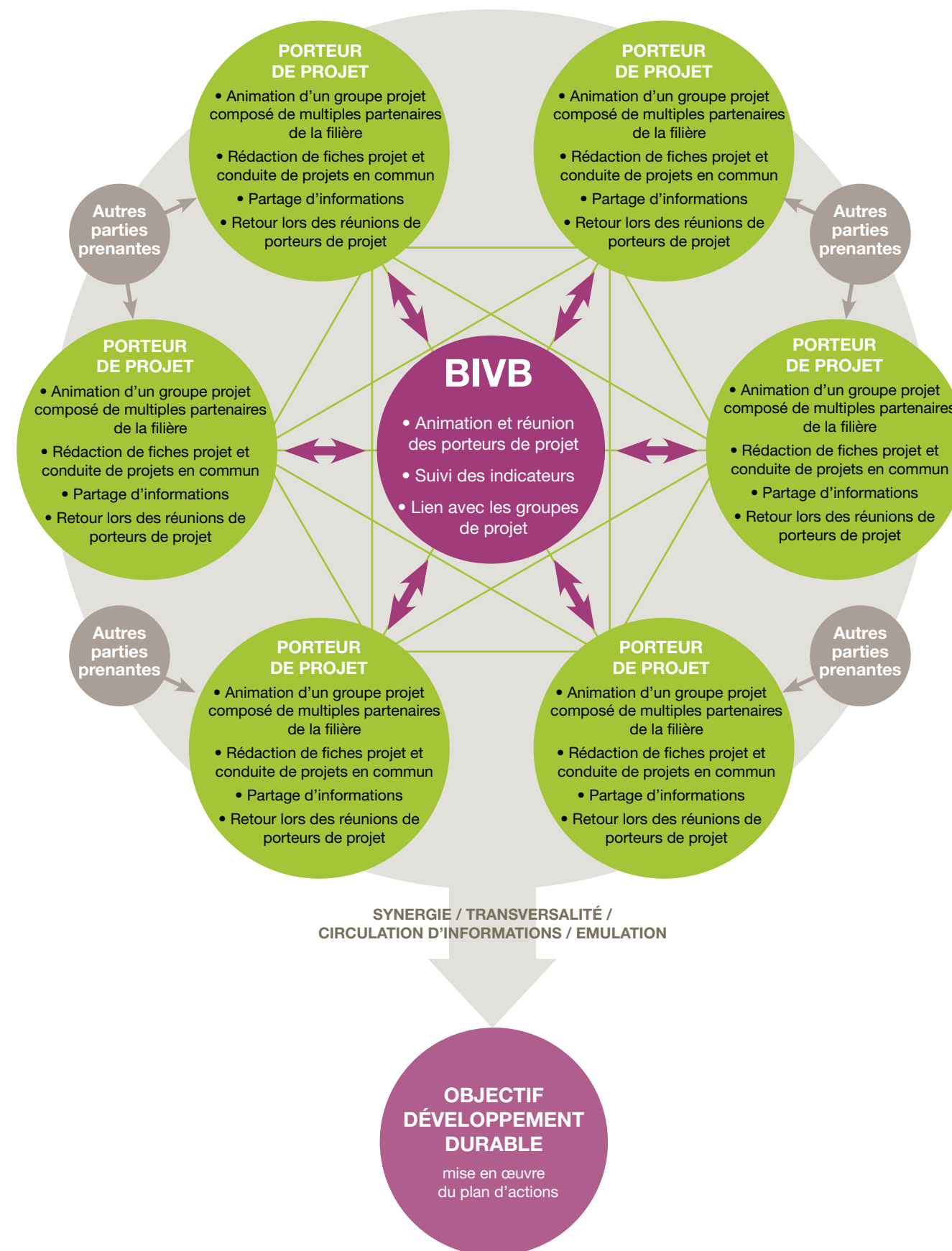
Le Développement Durable est affaire de **coopération**. L'Interprofession est le chef d'orchestre de la démarche de la filière et elle s'appuie sur le réseau des parties prenantes pour la conduite des projets sur les 7 axes identifiés.



Credit : BIVB

**Porteurs de projets actuels (sujets prioritaires) :**

- Chambres d'Agriculture
- Vinipôle Sud Bourgogne
- VIVEA et FAFSEA
- CAVB
- FRSEA
- Pôle Bourgogne Vigne et Vin
- BIVB



**“Le Développement Durable est affaire de coopération.”**

## DES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

Pour mener à bien ces actions, il faut une bonne organisation, mais aussi **des outils** ! Le BIVB et les différents partenaires de la filière en ont donc développé parallèlement au déploiement du plan.

### ... collectifs

#### - Les enveloppes Développement Durable : l'action collective avant tout !

L'Interprofession dédie une partie de son budget « technique » (depuis 2012) et, nouvellement (2015), une partie de son budget « économie » au financement d'actions collectives en faveur du Développement Durable (en faveur de l'environnement pour la première). Elles permettent un soutien de ces projets à hauteur de 50 %, sous réserve du respect du cahier des charges en vigueur et de l'accord de la Commission de professionnels concernée.

#### Quelques exemples concrets :

- Etude de faisabilité de la méthanisation des sous-produits de vinification pour la FDAC (Fédération de Défense de l'Appellation Chablis),
- Création d'un conservatoire de matériel végétal pour le GEST (Groupement d'Etude et de Suivi des Terroirs),
- Etude de la consommation d'énergie en viticulture pour la FRCUMA (Fédération Régionale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole),
- Etude de la consommation d'eau et d'énergie dans les chais, animation des actions concernant la qualité des eaux (bassin versant de la petite Grosne, Yonne et Châtillonnais), plan pour la qualité de pulvérisation pour les Chambres d'Agriculture,
- Paysage de Corton : association créée pour préserver l'authenticité du paysage en menant des actions de préservation de l'environnement (pratiques viticoles, biodiversité, etc.),
- Action pilote portant sur l'équipement d'un micro-secteur à l'aide d'une station météo et d'outils d'aide à la décision par la CUMA de Saint-Gengoux-de-Scissé. Etc.

#### - Outils de communication : démystifier et rendre concret le Développement Durable.

La réussite de la démarche engagée repose sur l'appropriation de la notion de Développement Durable et du plan d'actions de la filière par tous les acteurs. Pour cela, l'information et la sensibilisation sont essentielles. Brèves dans BIVB Infos\*, Extranet du BIVB\*\*, édition de plaquettes et films de présentation faisant un focus sur des outils, des actions ou des bonnes pratiques mises en œuvre par des vignerons, sont autant de supports utilisés.

### ... et individuels

Le Développement Durable : à quoi ça sert ? Concrètement pour les vins de Bourgogne, c'est quoi ? Au sein d'une exploitation viticole, comment cela s'applique ? Ces

questions reviennent régulièrement quand ce thème est abordé avec des professionnels. Il faut les accompagner, afin qu'ils se rendent compte qu'ils font déjà du Développement Durable sans toujours en avoir conscience et que le bon sens est souvent la base de bonnes pratiques. Le BIVB a souhaité créer un outil d'accompagnement permettant d'appréhender le large champ d'actions du Développement Durable, ses traductions sur le terrain, illustrées par des idées et des exemples. Ainsi est né l'**Autodiagnostic Développement Durable** !

\* BIVB Info : newsletter hebdomadaire du BIVB destinée aux professionnels.  
\*\* Extranet : site d'information du BIVB réservé aux professionnels.

## L'AUTODIAGNOSTIC DÉVELOPPEMENT DURABLE



Professionnels bourguignons : n'hésitez pas à demander un atelier !

Depuis la rentrée 2015, les étudiants des établissements scolaires viticoles de la région, sur simple demande, peuvent avoir accès à cet outil. Son utilisation permet de les familiariser au Développement Durable de façon concrète et appliquée à leur domaine. La formation des futurs professionnels intègre de plus en plus la notion de durabilité au sens large. Les étudiants ainsi

sensibilisés à l'outil pourront réaliser l'Autodiagnostic Développement Durable de l'entreprise où ils effectueront leur stage, avec l'aide de leur responsable. Faire l'autodiagnostic de son entreprise constitue un puissant levier de travail pour la pérennité de son entreprise. C'est aussi une bonne base pour les professionnels qui voudraient se lancer dans l'obtention d'une certification ou d'un label.

Face à la diversité des labels déjà existants, la démarche Développement Durable de la Bourgogne ne prévoit pas de création d'un label spécifique à l'heure actuelle, ce qui ne l'exclut pas dans le futur si cela s'avère nécessaire. Cependant, le travail effectué, que ce soit à l'échelle globale

de la filière ou à l'échelle individuelle via l'Autodiagnostic Développement Durable, est en bonne cohérence avec les labels existants et peut donc permettre, de fait, de préparer une labellisation lorsque cela est souhaité.

**Une multitude de labels** Certaines exploitations viticoles sont d'ores et déjà reconnues pour leur engagement vis-à-vis de la protection de l'environnement et/ou du Développement Durable, au travers d'un label ou d'une certification. Il en existe de nombreux, publics ou privés, spécialisés en viticulture ou non. Dans le vignoble bourguignon, certaines démarches sont davantage initiées que d'autres, en voici quelques-unes :

#### LABELLISATIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

##### AgriConfiance® :

- Portée par Coop de France.
- Couvre l'ensemble de la chaîne de production.
- Engagements réciproques des producteurs et des coopératives.
- Sécurité ; traçabilité ; qualité ; respect de l'environnement, du producteur et du consommateur.
- Repose sur des normes AFNOR.
- Démarche privée, reconnaissance nationale.



##### Terra Vitis® :

- Exclusive au monde viticole.
- Démarche raisonnée.
- Limiter les impacts sur l'environnement, l'homme et le vin.
- Correspondance avec la HVE.
- Démarche privée, reconnaissance nationale.



##### Vignerons en Développement Durable :

- Portée par les coopératives du Sud de la France et l'Institut Coopératif du Vin.
- Cahier des charges portant sur tous les aspects du Développement Durable.
- **3 caves coopératives labellisées en Bourgogne : Cave des Vignerons des Terres Secrètes, Cave de Lugny, Cave de Buxy.**
- Démarche privée, reconnaissance nationale.



##### ISO 26 000 : LA norme Développement Durable adaptée à l'entreprise

- Norme AFNOR.
- Adaptée aux entreprises de tous secteurs.
- Lignes directrices de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (adaptation du Développement Durable au monde de l'entreprise).
- Edition d'un guide spécifique à la filière vitivinicole en 2015.
- Démarche publique, reconnaissance internationale.

#### LABELLISATIONS ENVIRONNEMENTALES

##### Agriculture Biologique :

- Mode de production limitant le recours aux intrants et interdisant l'utilisation de produits de synthèse.
- Cahier des charges de la viticulture biologique et de la vinification biologique.
- Utilisation du logo AB seulement si respect du cahier des charges viticulture biologique « raisins issus de l'agriculture biologique ».
- Démarche publique, reconnaissance européenne.



##### ISO 14001 :

- Norme AFNOR.
- Adaptée aux entreprises de tous secteurs.
- Portée sur l'environnement.
- Démarche publique, reconnaissance internationale.

##### Haute Valeur Environnementale :

- Portée par le Ministère de l'Agriculture.
- Démarches agricoles respectueuses de l'environnement.
- Plusieurs niveaux : atteinte du 3<sup>ème</sup> niveau permet utilisation du logo sur les produits.
- Démarche publique, reconnaissance nationale.



##### Demeter :

- Cahier des charges de la biodynamie (considère la nature dans son ensemble, le sol composante primordiale, respect des cycles journaliers et calendrier lunaire...).
- Respect du cahier des charges de l'agriculture biologique.
- Pour toute production agricole.
- Démarche privée, reconnaissance internationale.



#### LA VITICULTURE BIO EN BOURGOGNE

**270 domaines certifiés**  
ou en conversion

**2 363 ha engagés en bio**  
soit 8 % du vignoble bourguignon

**56 % de cette surface en Côte-d'Or**  
qui affiche 14 % de sa surface viticole en bio  
(8 % en moyenne en Bourgogne)

(Chiffres 2014 - Source : SEDARB)

# 2

## VOLET ENVIRONNEMENTAL : QUE SE PASSE-T-IL DANS LE VIGNOBLE BOURGUIGNON ?



# VITICULTURE ET ENVIRONNEMENT : TROUVER LE JUSTE ÉQUILIBRE

## DES BONNES PRATIQUES DE LONGUE DATE

La filière des vins de Bourgogne a bien conscience de **l'impact de son activité sur l'environnement**. Elle sait également que la préservation des ressources telles que l'eau, l'air, la biodiversité et le sol, est nécessaire pour maintenir dans la durée la production de vins de qualité. Les vignerons ont donc su faire évoluer leurs pratiques afin de **limiter les conséquences de la culture de la vigne et de la production de vin sur la faune et la flore environnantes**. Dans la grande majorité, ils poursuivent dans cette voie et s'appuient même sur la richesse de la biodiversité pour trouver des moyens de lutte innovants et « naturels ». Les contraintes réglementaires et la pression sociétale étant de plus en plus fortes vis-à-vis des questions environnementales, ils ne peuvent que continuer ainsi. Face à ce besoin de se réinventer constamment,

la filière a su se doter d'outils d'aide à la décision de plus en plus pointus, pouvant utiliser les nouvelles technologies. **Agir au mieux et au plus juste est le leitmotiv des professionnels bourguignons**. Il faut trouver le **juste équilibre entre les interventions nécessaires pour obtenir une récolte de qualité et la préservation de l'environnement**. Ce dernier aspect ne peut, en effet, pas être considéré séparément des volets économique et social. La réflexion est globale. **Le Développement Durable est avant tout du bon sens et les professionnels bourguignons savent en faire preuve**. Ils ont donc mis en place « empiriquement » de bonnes pratiques, bien avant que le sujet de l'environnement soit un tel enjeu. La Bourgogne a même été pionnière dans des domaines comme les aires de lavage collectives et la récupération des eaux usées.



Crédit : BIVB / MUZARD J.P.



Crédit : BIVB / MONAMY G.

### PRATIQUES CULTURALES en 2013

- 29 %** des surfaces viticoles bourguignonnes ne voient aucun herbicide (entretien mécanique seul ou avec enherbement),
- 25 %** sont désherbées mécaniquement et chimiquement,
- 21 %** sont enherbées de façon permanente dans le rang.

(Source : DRAAF Bourgogne)



## UN GRAND SUCCÈS :

la gestion des effluents de cave et des eaux de lavage du matériel

Grâce à un partenariat entre les Agences de l'Eau, les collectivités, la profession et les Chambres d'Agriculture, des programmes de mise aux normes des exploitations viticoles vis-à-vis de la **gestion des eaux usées ont vu le jour dès le début des années 2000**.

En 2015, **plus de 90 % des effluents de cave sont traités**, individuellement ou collectivement.

**21 aires de lavage collectives** ont été construites et permettent à **600 vignerons** de laver leur matériel en toute sérénité ! 5 autres projets sont en cours en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire. De nombreuses aires de lavage individuelles sont également en service et la volonté de gestion des effluents phytosanitaires est toujours existante.

**Ce succès repose sur une forte dynamique collective qui s'est mise en place dans les communes.**

(Source Chiffres : Chambres d'Agriculture)



Crédits : Chambres d'Agriculture de Saône-et-Loire et Côte-d'Or

**“Agir au mieux et au plus juste est le leitmotiv des professionnels bourguignons.”**



## ■ L'ÉNERGIE : UN MAÎTRE MOT, ANTICIPER !

La viticulture, comme l'agriculture en général, est **fortement dépendante de l'énergie (comme consommatrice et émettrice de gaz à effet de serre)**. Elle peut aussi, ce qui paraît moins évident, limiter l'impact des gaz à effet de serre et donc le changement climatique, notamment via la séquestration de carbone dans les vignes et dans les sols. A l'heure où la réglementation évolue (réglementation sur les sous-produits de vinification, loi sur la transition énergétique), et où le débat sur le sujet prend de plus en plus d'importance, la filière se trouve face à deux défis :

- **Réduire la consommation d'énergie** pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et les coûts.
- **Contribuer à produire de l'énergie locale, plus propre.**

Le Vinipôle Sud Bourgogne est porteur du projet énergie dans le cadre du plan d'actions Développement Durable de la filière. Le groupe de travail qu'il a constitué avec des personnes d'organismes divers se penche sur ces questions primordiales en lien avec la Sous-Commission Développement Durable du BIVB.

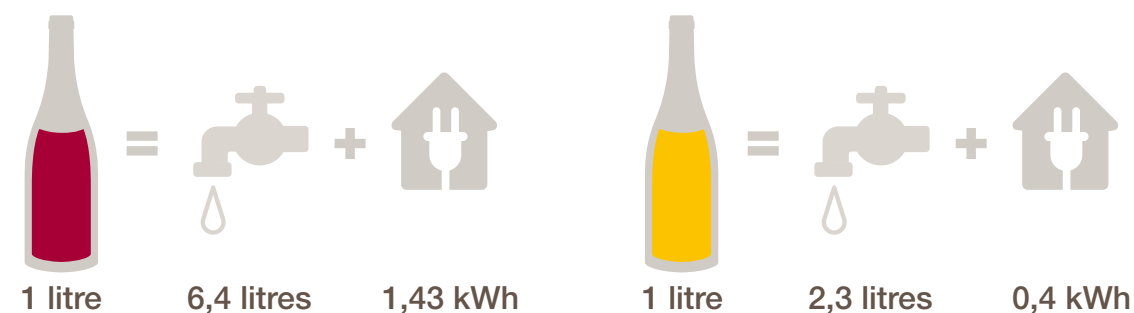
### QUELQUES PISTES DE TRAVAIL POUR REDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

#### Consommation énergétique à la vigne

Rien de mieux qu'un diagnostic et la connaissance factuelle des chiffres pour prendre conscience de la réalité des choses et mettre en place des actions avec des effets mesurables. La FRCUMA, les Chambres d'Agriculture et le Vinipôle Sud Bourgogne se sont ainsi associés pour mener une étude régionale sur la consommation de carburant en viticulture. Des références sont encore en cours d'acquisition, mais les premiers chiffres révèlent des voies d'amélioration évidentes ! Sur les campagnes 2013 et 2014, **la pulvérisation et le travail du sol représentaient plus de 40 % de la consommation annuelle de carburant** ! Des essais sont menés afin de réduire de façon conjointe les charges et l'impact environnemental de ces pratiques. Une parfaite illustration d'un levier d'action à la croisée des volets économique et environnemental du Développement Durable !

#### Consommation d'énergie dans les chais

En 2012, la Chambre d'Agriculture de Bourgogne, en partenariat avec l'ADEME et le BIVB, a réalisé une enquête sur les consommations d'énergie (électricité, fioul, gaz) et d'eau dans les chais, auprès de 44 entreprises viticoles en Bourgogne. Il ressort que **la consommation d'énergie par hectolitre est très variable** (voir chiffres ci-dessous). Les sites qui produisent essentiellement du vin blanc affichent une consommation qui a tendance à suivre les volumes vinifiés (plus il y a de volume, plus il y a de consommation d'énergie). Les consommations les plus élevées par hectolitre sont observées pour la production des vins rouges, en particulier pour les appellations Premier et Grand Cru ou avec de multiples appellations vinifiées.



#### Vinifications plus économes en énergie :

##### fermentations longue durée avec maîtrise de la température

Le Vinipôle Sud Bourgogne expérimente actuellement, en collaboration avec plusieurs viticulteurs du sud Mâconnais, des itinéraires de vinification en blanc « longue durée » à 12°C. Ceci avec un **double objectif d'amélioration de la qualité des vins et d'économies d'énergie**. Ce travail demande du temps. En effet, il est

nécessaire de mesurer, expérimenter et valider chaque étape sur plusieurs campagnes, afin de définir un itinéraire complet. Parmi les leviers d'action, la maîtrise de la flore microbologique présente un intérêt. En matière d'économies d'énergie, les premiers résultats sont très encourageants.

La production d'énergies renouvelables par le monde viticole est balbutiante mais en route. Des réflexions sont en cours, souvent avec les collectivités locales et les autres secteurs de production, dans une dynamique de territoire. C'est de **l'économie circulaire** !

*Exemple : étude de faisabilité d'une unité de méthanisation à Chablis, portée par la FDAC (Fédération de Défense de l'Appellation Chablis), cofinancée par l'enveloppe Développement Durable.*



**“La viticulture est fortement dépendante de l'énergie.”**

## MUTUALISATION DES COMPÉTENCES : LE SECRET DE LA RÉUSSITE D'UN GROUPE TECHNIQUE : LE GREV

### Fiche d'identité :

**Nom** : Groupe Régional d'Expérimentations Viticoles

**Création** : dans les années 90 par le Service Régional de la Protection des Végétaux

**Animation** : reprise depuis 2009 par un technicien du service commun vigne et vin des Chambres d'Agriculture de Côte-d'Or et de l'Yonne

**Composition** : techniciens d'organismes professionnels agricoles d'enseignement et de recherche du bassin Bourgogne Beaujolais Jura Savoie et Sancerrois (Chambres d'Agriculture, IFV, BIVB, SEDARB, FREDON, lycées viticoles, GEST, ATVB, IUUV, INRA, Pôle BVV, etc.)

**Statut** : groupe informel à la compétence reconnue par les structures professionnelles locales

**Objectifs** : collaborer, produire des références, faire circuler de l'information, améliorer le lien recherche-développement, faire le lien avec des projets nationaux

**Champ d'actions** : itinéraire cultural viticole

**Organisation** : groupes thématiques avec des animateurs

Ensemble, les techniciens mènent de nombreux chantiers visant à mieux connaître les maladies, à identifier des itinéraires plus respectueux du sol, de la vigne, de l'environnement, tout en améliorant la protection du vignoble.

### Un des axes de travail : réduire les intrants de protection phytosanitaire :

C'est un enjeu de taille pour la filière, tant sur le plan technique que sur les aspects environnemental

et sociétal. Les techniciens planchent sur le sujet depuis de nombreuses années. Une des actions phares mise en place est le **Plan Pulvé**, une bonne pulvérisation étant le préalable à la réduction des intrants.

**Qu'est-ce que c'est ?** Le plan pour l'amélioration de la qualité de pulvérisation dans les vignobles bourguignons !

**Comment faire ?** Par une technique de pulvérisation adaptée et, donc, des pulvérisateurs bien réglés. Le groupe s'est basé sur des travaux de réglage de pulvérisateurs, déjà effectués par les Chambres d'Agriculture, et d'autres, déjà menés en Champagne. Parallèlement, de nouveaux tests dans les vignes ont permis de compléter les connaissances et d'acquérir de nouvelles références.

**Et dans la pratique ?** Un outil de vérification de la qualité de pulvérisation simple et auto-constructible a été conçu, accompagné d'un mode d'emploi. Les modèles de pulvérisateurs les plus courants dans le vignoble bourguignon disposent de fiches pratiques de réglage rédigées par le groupe. Chaque utilisateur peut donc être autonome pour le réglage de son pulvérisateur et multiplier les tests autant que nécessaire ! Le tout sans surcoût ! Un pulvérisateur bien réglé = une pulvérisation optimale = réduire les doses de produits utilisés pour une même efficacité (objectifs attendus : réduction de 30 à 50 % pour les anti-mildiou et de 30 à 70 % pour les anti-oïdium). Bonus : un bon réglage permet également des économies de carburant, donc réduction des coûts et de l'impact sur l'environnement ! Une action durable en somme !

Comme rien ne vaut la démonstration pour comprendre, des formations sont proposées. Pour boucler la boucle, des rencontres sont effectuées avec des concessionnaires et des fabricants, afin d'envisager ensemble des améliorations au niveau du matériel vendu.

Enfin, pour rendre ces informations accessibles au plus grand nombre de vignerons bourguignons, le BIVB, en partenariat avec les Chambres d'Agriculture, a réalisé une vidéo sur les bonnes pratiques de pulvérisation !



Un bel exemple de travail coopératif au service de la filière.

# BIODIVERSITÉ

## LA PRÉSERVER, C'EST PRÉSERVER L'AVENIR DE LA FILIÈRE

### La biodiversité, qu'est-ce que c'est ? C'est la vie !

Elle englobe la diversité des êtres vivants, dont les hommes, et des écosystèmes (faune, flore, bactéries, milieux, gènes, variétés domestiques...). Elle est extrêmement riche et complexe. La préservation de la biodiversité (la faune et la flore, présentes dans une parcelle de vignes par exemple) permet de maintenir un équilibre naturel entre les espèces. C'est une force, car en cas de perturbation ponctuelle, l'équilibre se rétablira facilement. Elle est une ressource incroyable ! Elle constitue un atout pour l'attractivité touristique et le cadre de

vie. Elle offre des solutions de lutte « biologique » contre certaines maladies ou ravageurs de la vigne. Les vignes dont la biodiversité est préservée constituent un repas de choix pour les abeilles favorisant la pollinisation. Elle permet de réguler la nutrition de la plante, par exemple avec l'enherbement... Elle est ainsi une composante essentielle à prendre en compte en viticulture.

La biodiversité constitue un enjeu à part entière du Développement Durable.

La Bourgogne possède une biodiversité riche et doit tout faire pour la préserver.

**“La biodiversité, qu'est-ce que c'est ? C'est la vie !”**

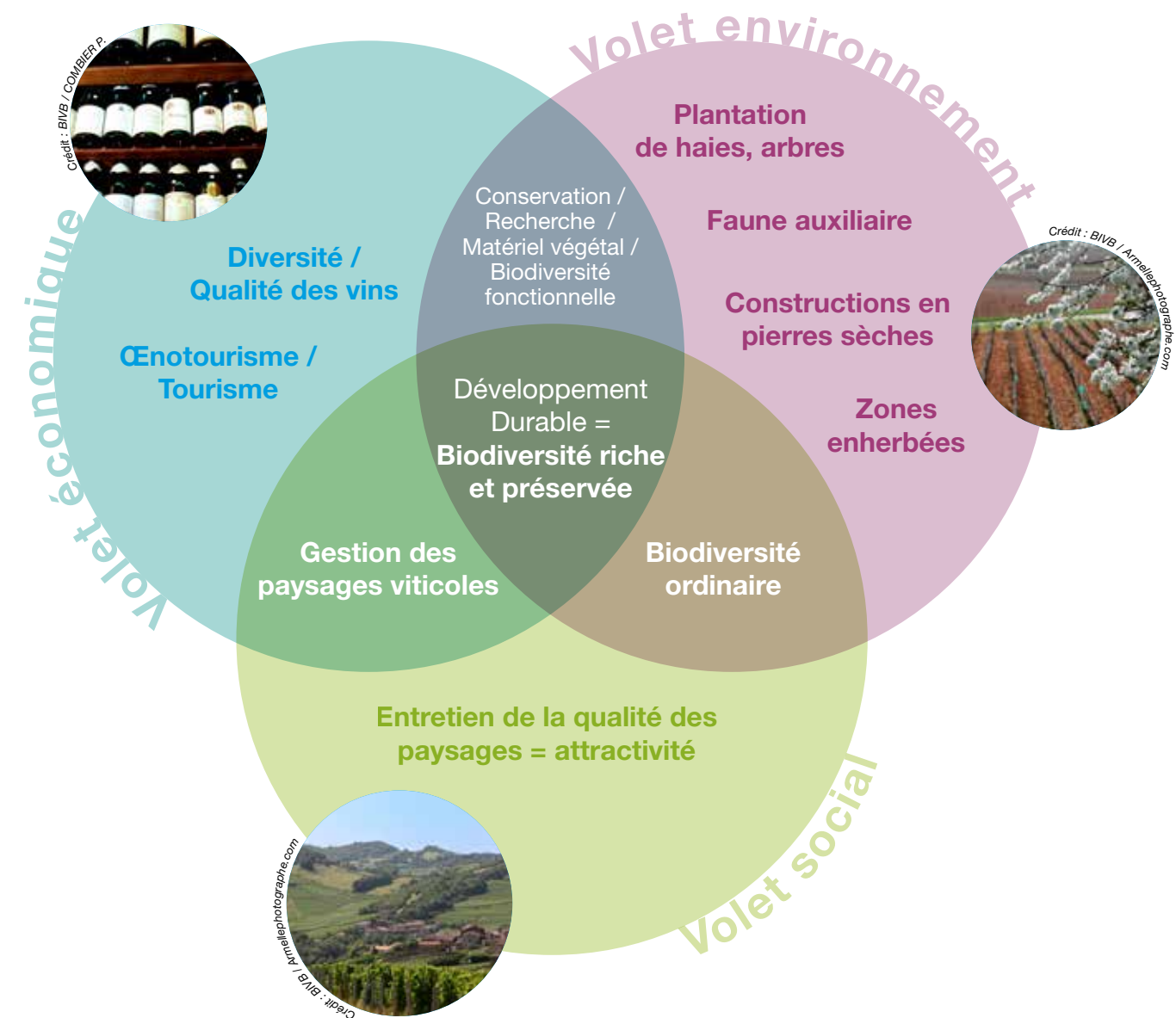
## Une dynamique nationale, régionale, locale et de filière

L'activité humaine impacte considérablement la biodiversité et son équilibre, à un tel point que de nombreuses espèces disparaissent ou sont menacées de disparition. Parmi les responsables : la destruction des espaces naturels, la surexploitation des ressources naturelles, les pollutions, les changements climatiques et les espèces exotiques envahissantes... L'Etat français a mis en place des mesures de protection depuis plusieurs dizaines d'années. Il existe même une **stratégie nationale pour la biodiversité (2011-2020)** déclinée au niveau régional (2014-2020), démarche pilotée par l'Etat et la Région pour une prise en compte de la biodiversité dans tous les secteurs d'activité présents en Bourgogne. Le BIVB a naturellement choisi d'adhérer à la Stratégie Régionale pour la Biodiversité. La filière vitivinicole bourguignonne a, en effet, déjà montré son engagement dans cette voie au travers de différentes actions de préservation ou d'enrichissement de la biodiversité menées au sein du vignoble (projet européen Biodivine Life +, Association Paysage de Corton, etc.).



**“Le BIVB a naturellement choisi d’adhérer à la stratégie régionale pour la biodiversité.”**

Pour la viticulture, concrètement, les enjeux de biodiversité sont bien réels :



**“La biodiversité constitue un enjeu à part entière du Développement Durable.”**

## DES PROJETS EXEMPLAIRES

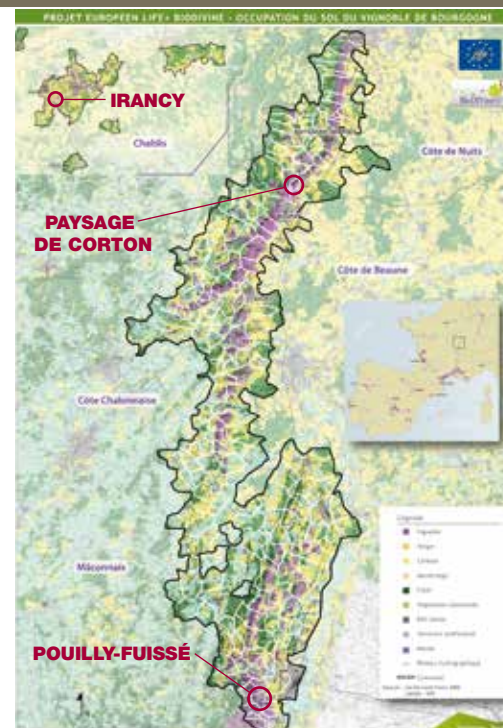
### Programme Biodivine Life + 2012-2014

2011 : la Bourgogne rejoint, via le BIVB, le projet européen **Biodivine Life +**, au travers de 3 sites reflétant la diversité viticole de la région (Irancy, Paysage de Corton et Pouilly-Fuissé). Ce programme porte sur la **relation entre biodiversité et paysages viticoles**. Comme dans les autres sites européens engagés, deux types d'actions sont menés selon des méthodes communes :

- **des mesures de la biodiversité** (insectes, oiseaux, mammifères, flore) dans différentes configurations paysagères : vignes uniquement, à proximité de bois, de prairies, de vergers...  
Intérêt : mieux connaître pour mieux agir et préserver.
- **des actions d'aménagement favorables pour la biodiversité**, réalisées par les viticulteurs : enherbement des parcelles arrachées avant replantation, enherbement de l'inter-rang, plantations de haies, gestion et restauration de murets en pierre, lutte biologique par confusion sexuelle... Elles bénéficient d'un soutien financier de l'Europe et du BIVB.



### Biodivine Life + : quelques chiffres



**35 000** arthropodes (insectes, araignées) et **85 espèces de plantes** ont été comptés sur les **25** parcelles de vignes étudiées sur les **3** sites



De même, **54 espèces d'oiseaux** ont été répertoriées en **2012** et **42** en **2013**.



Crédit : BIVB

Crédit : BIVB / JULY M.

**1,3 km**  
de haies planté

Formation sur  
l'entretien des  
**murets**

**7 hectares**  
enherbés dans  
l'inter-rang et  
1 hectare de  
parcelles en repos  
enherbé

S'il était besoin de le démontrer, cette étude confirme **l'intérêt de la conservation d'un paysage viticole varié**, présentant des connexions entre les vignes et les éléments semi-naturels, tels que les bosquets et forêts reliés par des haies champêtres, les lisières de boisements ou la conservation de zones peu fauchées et donc d'un couvert végétal.

D'un point de vue pratique, à l'issue du projet, un **guide technique** présentant les résultats et proposant des **fiches conseils** sur l'enherbement, la plantation de haies, l'entretien des espaces interstitiels, notamment, a été rédigé.

Pour en savoir plus : [www.biodivine.eu](http://www.biodivine.eu)



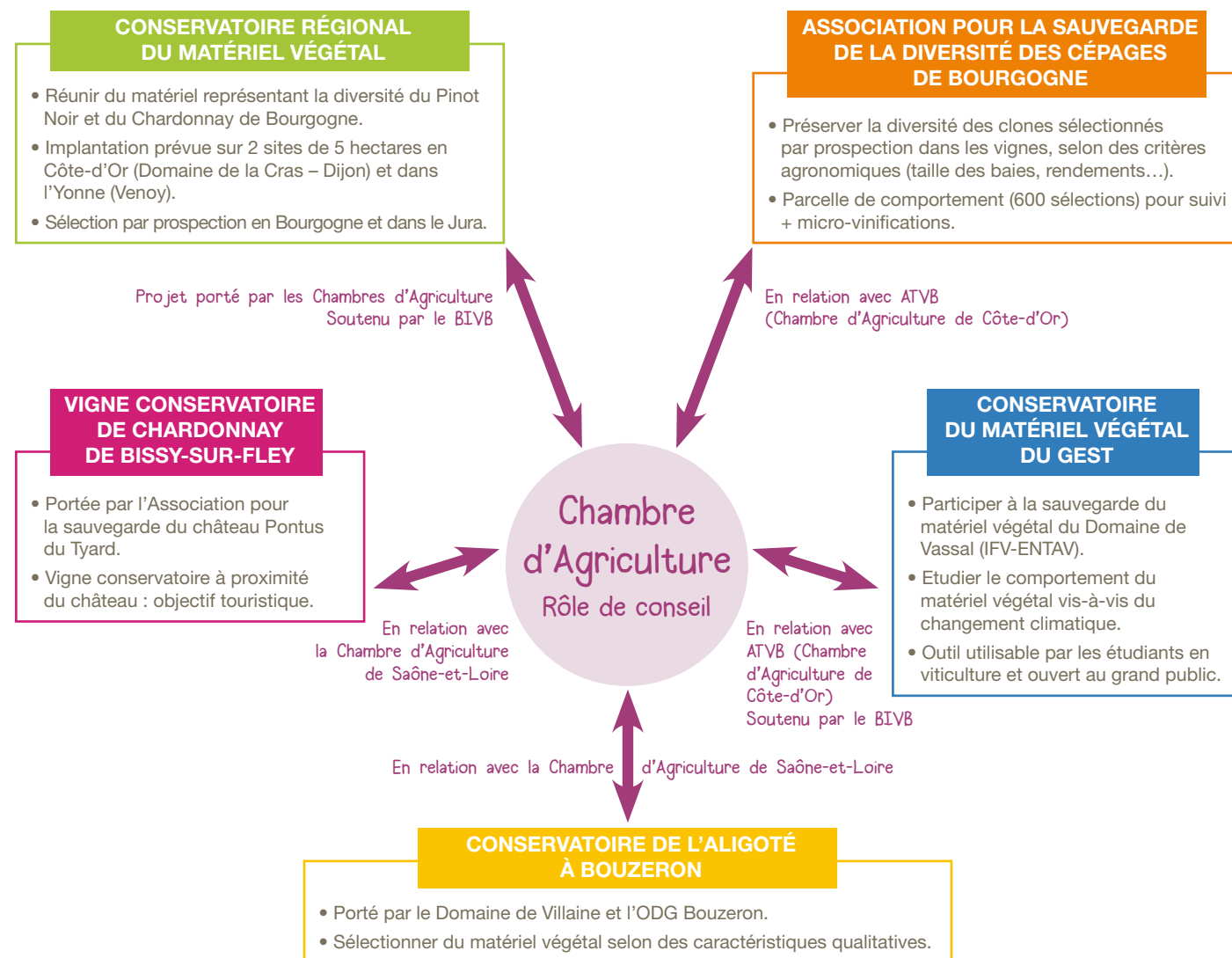
D'autres programmes ou actions ont été menés ou sont en cours : suivi annuel des effets non intentionnels des pratiques agricoles par la Chambre Régionale d'Agriculture, étude locale de la biodiversité par des réseaux DEPHY ou des caves coopératives, Agrinnov, Biocontrol, etc.

### Conservatoires du matériel végétal

Malgré la production de vins mono-cépages, la Bourgogne dispose d'une diversité importante au cœur de ses parcelles. La préservation du matériel végétal viticole par la création de conservatoires spécifiques locaux est un élément clé de la pérennité

du vignoble. Il s'agit en effet de **conserver ce potentiel** afin d'y puiser les réponses face à de nouveaux enjeux, tels que l'adaptation au changement climatique, la résistance aux maladies, etc.

Plusieurs projets de conservatoires sont en cours :



La diversité au niveau de la vigne et du vin ne doit pas être cantonnée à l'aspect « végétal ». La diversité levurienne à la vigne, et surtout à la cave, a une incidence sur la vinification des vins de Bourgogne et leurs caractères.

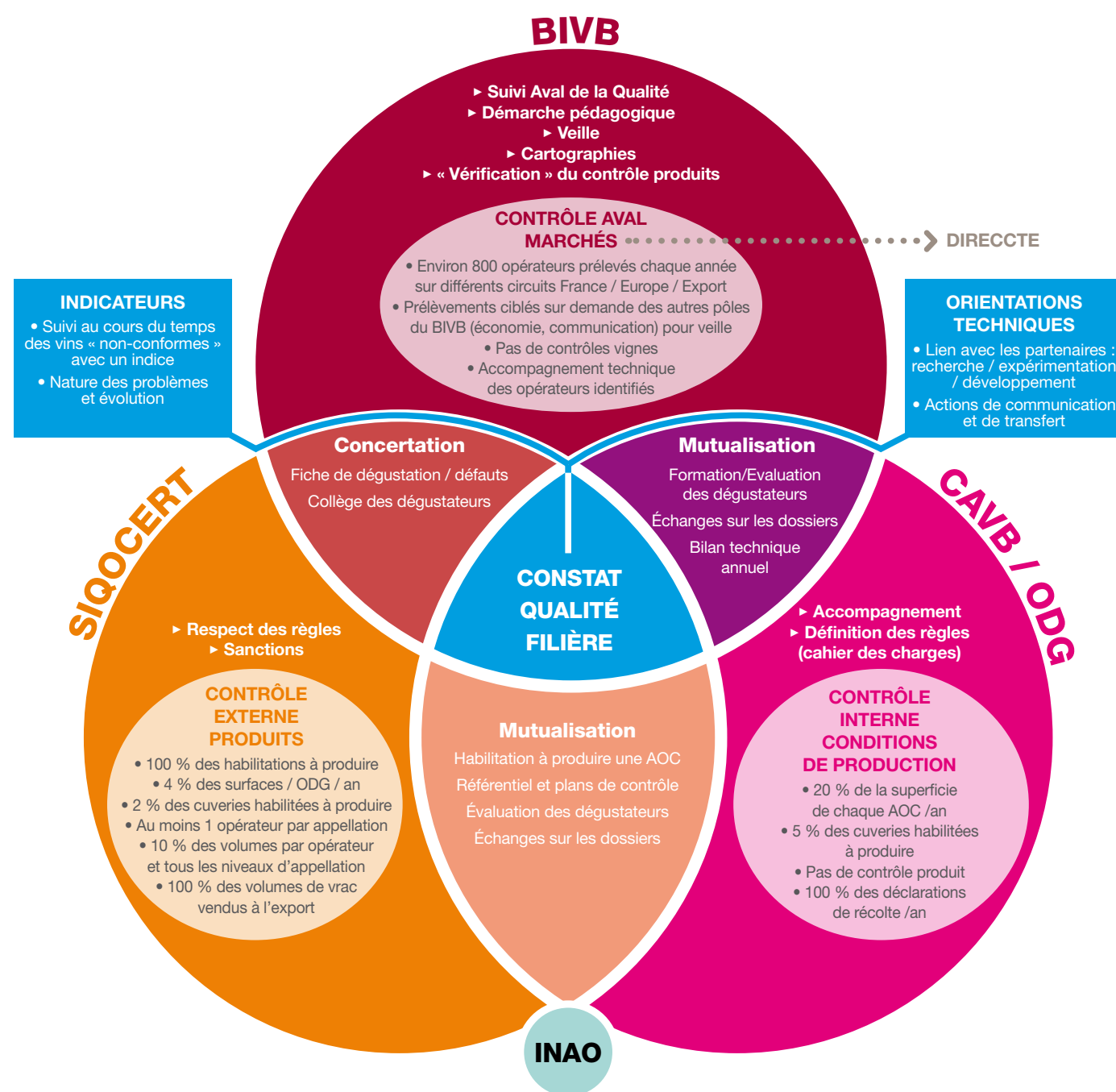
**La diversité est une richesse, et sa préservation, une force pour la Bourgogne !**

3

**VOLET QUALITE DES VINS :**  
QUE SE PASSE-T-IL DANS  
LE VIGNOBLE BOURGUIGNON ?



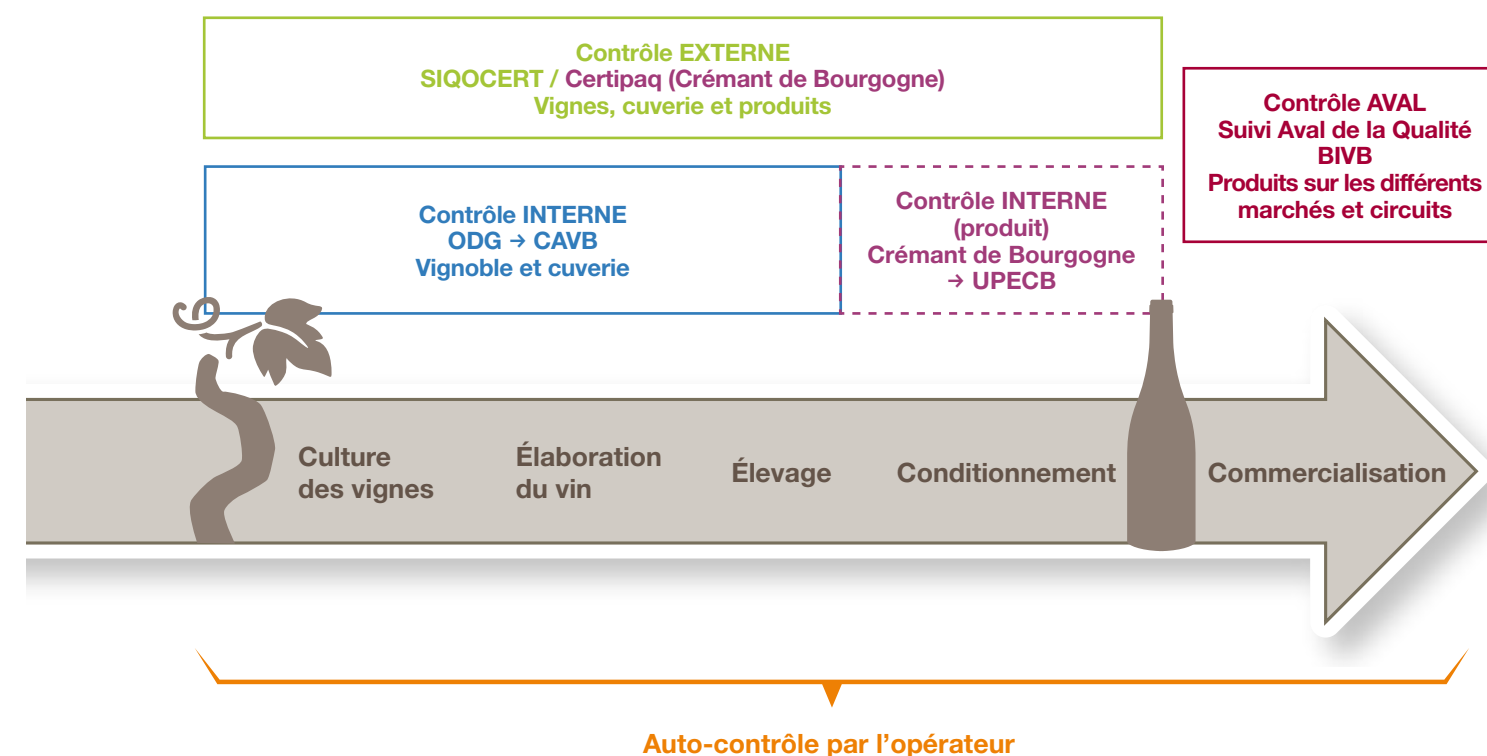
# UNE QUALITÉ SOUS SURVEILLANCE



La pérennité économique du vignoble repose sur la capacité à vendre les vins de Bourgogne sur différents marchés. Il est ici **question de qualité avant tout**. Les vins de Bourgogne sont connus et reconnus dans le monde entier, notamment pour leur grand niveau qualitatif. La filière sait que **le maintien et même l'amélioration de la qualité des produits est l'affaire de chaque professionnel**. Elle s'est donc dotée d'un système de contrôle tout au long de la chaîne de production. Plusieurs organismes professionnels interviennent dans ce « contrôle qualité », mais **le meilleur garant reste l'opérateur lui-même** (viticulteur, vigneron, coopérateur, vinificateur,

éleveur, négociant...), présent et surveillant ses vignes et vins au quotidien. Lorsque des écarts sont constatés lors de ces différents contrôles (contrôle interne, contrôle aval), la filière bourguignonne accompagne les professionnels concernés, afin de résoudre les problèmes rencontrés et d'aider l'opérateur à reconquérir le niveau qualitatif perdu. **Le rôle pédagogique est essentiel** au maintien d'une production vitivinicole qualitative. Il s'appuie sur un réseau de partenaires de terrain (œnologues conseils, techniciens viticoles etc.). Dans les situations les plus complexes et/ou insolubles, reste la voie des sanctions.

## Contrôles sur la chaîne de production



**“Le maintien et l'amélioration de la qualité des produits est l'affaire de chaque professionnel.”**

## EXEMPLE : DES “VINS À FORTE PERSONNALITÉ”

La richesse de la Bourgogne réside également dans la **diversité de ses produits**. Chaque opérateur apporte sa patte, son style, aux vins qu'il propose, leur conférant ainsi une identité propre. Cette personnalité doit s'inscrire toutefois dans la lignée de sa famille. C'est un vin de Bourgogne, il doit donc présenter le **socle commun** à cette dénomination, mais également des caractéristiques correspondant à son appellation. Il doit également répondre aux normes analytiques réglementaires. C'est pourquoi la filière a choisi avec le plan Amplitude de s'interroger sur la diversité des « individus vin » au sein de ses appellations. Certains vins posent en effet question lors des dégustations par des jurys de professionnels. Ils ne laissent jamais indifférents et les avis peuvent être complètement divergents. Ces vins sont appréciés par certains consommateurs avertis. Ils sont, en général, bien valorisés et bénéficient d'une belle notoriété. Ils contribuent pour la plupart à l'image et à la réputation des vins de Bourgogne.

La question a été soulevée par les organismes. Un groupe de professionnels et de techniciens a planché sur le sujet. Il a conclu que ces vins, conformes aux cahiers des charges des appellations, **font évidemment partie de la grande famille des vins de Bourgogne et doivent être reconnus comme tels en dégustation professionnelle. C'est à la filière de s'adapter pour faire de la place à ces vins dans le cadre de son contrôle qualité**. Ce qu'elle fait ! Le travail porte actuellement sur les formations des dégustateurs, afin de préciser les limites de l'appellation, reconnaître les défauts et faire preuve d'ouverture d'esprit. Le travail a été mené en totale

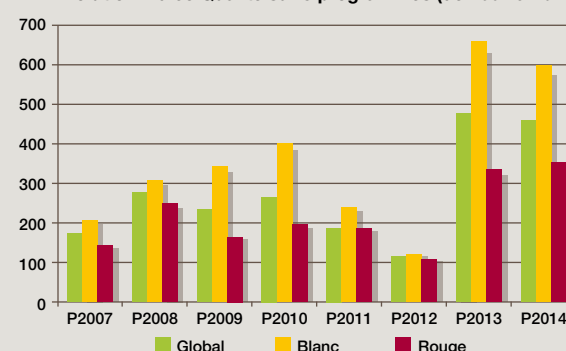
### UNE QUALITÉ EN PROGRESSION CONSTANTE !

En 8 ans, la qualité des vins de Bourgogne présents sur les différents circuits de distribution est en nette progression. Ainsi, l'indice qualité (donnée calculée par le Suivi Aval de la Qualité à partir des notes de dégustation attribuées par les jurys de professionnels formés) est, tous vins confondus, **multiplié par 3 !**

Les valeurs de l'indice varient d'un programme à l'autre en fonction des circuits approchés et des millésimes prélevés.

Sur le programme 2012, un nouveau système de calcul des notes des vins a été mis en place, plus sévère. Cela explique la baisse générale importante de l'indice. Mais globalement, **la progression de l'indice est nette et très marquée sur les 2 derniers programmes, 2013 et 2014.**

Évolution indice Qualité sur 8 programmes (de 2007 à 2014)



#### Remarques :

Un programme = l'année de prélèvement des vins sur les différents circuits et non le millésime prélevé.

Cet indice, même s'il donne une bonne vision de la qualité rencontrée, ne reflète que le niveau qualitatif des vins prélevés (800 opérateurs environ chaque année), sur certains circuits et marchés qui diffèrent pour chaque programme.

collaboration entre le BIVB, la CAVB et SIQOCERT.

**La définition des limites « organoleptiques » de chaque appellation est maintenant entre les mains de chaque ODG.** L'ODG Hautes Côtes, en collaboration avec la CAVB et l'IUVV, a lancé ce travail sur la diversité de ses vins, la perception par les professionnels et les dégustateurs. D'autres ODG doivent se lancer à leur tour.

**Garante de la qualité des vins de Bourgogne, la filière, épaulée par ses structures professionnelles, veille au vin !**

# 4

## VOLET ECONOMIQUE : QUE SE PASSE-T-IL DANS LE VIGNOBLE BOURGUIGNON ?



# UNE POUR TOUTES (LES ENTREPRISES), TOUTES POUR UNE (FILIÈRE) !

L'équilibre économique est la clé de la pérennité d'une activité. Il contribue aussi au bien-être social. La filière vitivinicole bourguignonne n'échappe pas à cette règle. Elle n'est pas à l'abri de difficultés économiques. Le volet économique est donc un pilier majeur du Développement Durable.

La situation économique de la filière, dans sa globalité, est positive. Certaines entreprises rencontrent toutefois quelques difficultés. L'équilibre économique repose sur un cercle vertueux : la durabilité de la filière passe par la durabilité des entreprises. Les raisons de la fragilité de certaines sont multiples et peuvent être conjoncturelles : accidents climatiques, débouchés commerciaux instables, baisse de la consommation de vin, ou structurelles : investissements inadaptés, manque d'anticipation et difficultés d'adaptation

aux évolutions réglementaires, productions peu valorisées, etc. Il est donc primordial de déterminer les moyens permettant de les aider à améliorer leur situation économique pour un bénéfice individuel et collectif ! La question de la pérennité économique de la filière est également étroitement liée à celles du développement territorial et de l'aspect social (maintien et création d'emplois, etc.). L'enjeu est plus large que le vignoble (cf Volet Social page 44 et Développement territorial et sociétal page 49).

## Identification des entreprises en difficulté :

- Signaux d'alerte et indicateurs en lien avec différentes structures (banques, assurances, comptables, dispositif Agriculteurs en difficulté, Agrisolidarité, MSA...)

## Mise en évidence :

- des causes
- des facteurs de risques

Pistes d'actions  
Solutions d'amélioration

Equilibre économique rétabli

**“L'équilibre économique repose sur un cercle vertueux : la durabilité de la filière passe par la durabilité des entreprises.”**

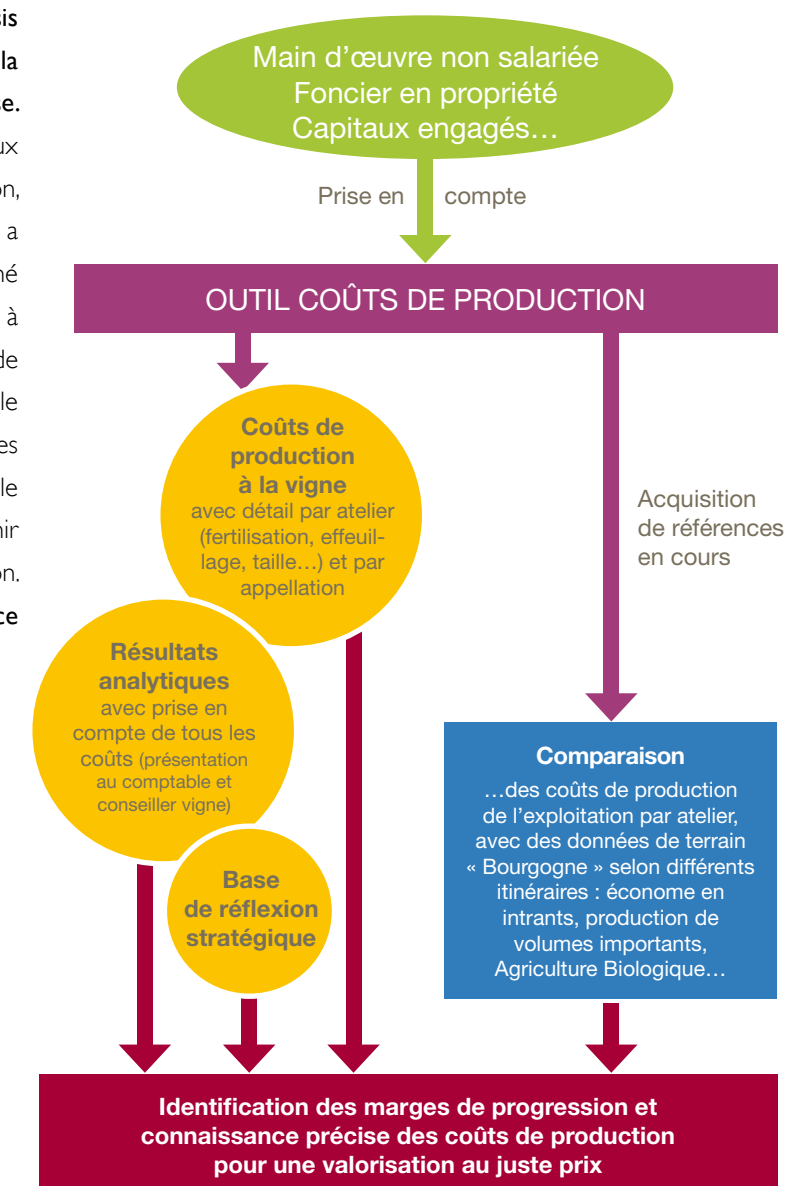
# EQUILIBRE ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES : DES OUTILS POUR GUIDER SES CHOIX

## ■ CONNAÎTRE LES COÛTS DE PRODUCTION POUR UNE GESTION PERFORMANTE ET DURABLE DE SON ENTREPRISE

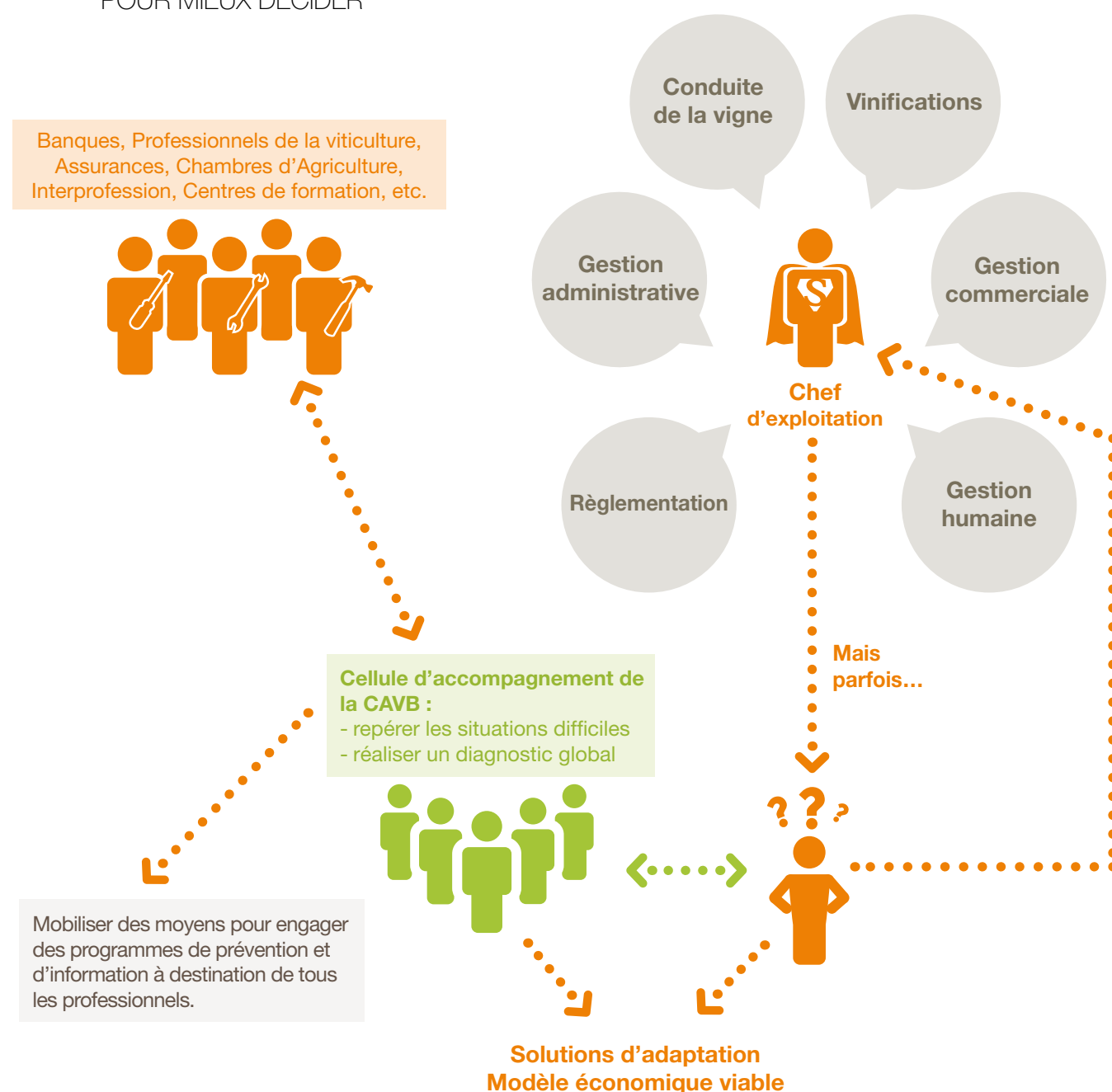
*Un outil double : utilisable individuellement par les exploitations viticoles et des références indispensables pour la filière.*

La connaissance des coûts liés aux itinéraires techniques viticoles choisis est indispensable pour s'assurer de la pérennité économique de l'entreprise. Pour aider les professionnels à mieux calculer leurs coûts de production, un outil gratuit et utilisable par tous a été mis au point par le Pôle Marché et Développement du BIVB, grâce à l'implication de plusieurs organismes de la filière. Au terme d'une phase test, le pôle a rendu l'outil accessible à tous les professionnels gratuitement. Sur simple demande, un chargé de mission peut venir appliquer l'outil au cas de l'exploitation. La méthode conçue est simple, efficace et éprouvée.

Quel est l'intérêt de cet outil pour l'entreprise ?



## ■ ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR LES STRUCTURES ET LEURS PARTENAIRES POUR MIEUX DÉCIDER



Chaque exploitation viticole a la possibilité de faire appel à ce diagnostic global, auprès de la CAVB. Même sans être en difficulté, c'est l'occasion de prendre le temps de réfléchir à la conduite de l'exploitation et aux projets futurs.

## ■ CONSTRUIRE DES MODÈLES ÉCONOMIQUES D'INSTALLATION RENTABLES

Les réunions de porteurs de projets (voir chapitre I) sont de véritables boîtes à idées ! L'émulation des échanges permet de faire émerger des **actions spécifiques en réponse à une problématique concrète**. Ainsi, le Pôle Marchés et Développement du BIVB,

avec l'appui de la CAVB, des CER, des Chambres d'Agriculture, des comptables, a engagé un travail sur la **construction d'un « modèle économique rentable selon un niveau de rémunération »** pour l'installation des jeunes viticulteurs.

| CONSTATS                                                                                                                           | REPONSES                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Un grand nombre de chefs d'entreprises vitivinicoles et commerciales en fin de carrière ne trouve <b>pas de repreneurs</b>         | - <b>Construire des cas-types</b> de structures viticoles et commerciales, en majorité en appellations Régionales permettant l'installation, notamment hors cadre familial. |
| Pour conserver une diversité d'exploitations, caractéristique et force de la Bourgogne, il faut <b>faciliter l'installation</b>    | - Mettre en évidence <b>leur rentabilité et leur capacité à produire un revenu suffisant pour faire vivre une famille</b>                                                   |
| Les <b>transmissions dans le cadre familial</b> ne sont <b>pas suffisantes</b> pour assurer la « relève »                          | - Proposer des <b>investissements possibles</b> et <b>évaluer les besoins de financement</b>                                                                                |
| Il faut proposer aux candidats à la reprise hors cadre familial de ces entreprises <b>des modèles types économiquement viables</b> | - Compléter les données technico-économiques avec <b>des points de vigilance</b> , à partir des remontées des conseillers de terrain                                        |

Le test a été fait pour la **définition de modèles économiques rentables pour l'installation de jeunes hors cadre familial en Mâconnais**. Les installations sont actuellement particulièrement difficiles dans cette région. 4 modèles différents, selon le type de commercialisation envisagé, ont été imaginés et sont en cours de validation.

L'acquisition de foncier est écartée, ces modèles reposent sur le principe de location. La diffusion de ces modèles auprès des professionnels et, surtout, auprès des futurs professionnels actuellement étudiants vise à **renforcer l'attractivité de la profession tout en rassurant sur les objectifs qu'il est possible d'atteindre**.

## ET DES DÉMARCHES COLLECTIVES POUR PROGRESSER ENSEMBLE

### ■ RÉFLÉCHIR COLLECTIVEMENT POUR VALORISER AU JUSTE PRIX

Un des objectifs importants pour la Bourgogne est **de valoriser les appellations à leur juste prix**. Plusieurs ODG sont ainsi entrés dans un groupe de travail collectif sur cette question, animé par le Pôle Marchés et Développement du BIVB. Un plan de bataille a été établi à partir d'un diagnostic, avec des objectifs à court, moyen et long termes. Le but est d'initier une dynamique de changement (valorisation, marchés, images, circuits de commercialisation etc) permettant d'assurer **une montée en gamme au niveau qualitatif pour un juste prix**. C'est un exemple de démarche globale, typique du Développement Durable, avec une porte d'entrée économique, **preuve que le Développement Durable ne se résume pas à l'environnement !**



Credit : BIVB / IBANEZ A

**“La durabilité de la Bourgogne viticole passe par une gestion de ce foncier, qui soulève des problématiques économiques et sociales.”**

### ■ LA GESTION DU FONCIER : UNE QUESTION D'AVENIR

La notoriété de la Bourgogne génère un prix du foncier viticole élevé, voire très élevé, en fonction des appellations. Ce phénomène, notamment, engendre **des problèmes de reprise des exploitations et un engouement spéculatif d'investisseurs sans lien avec la filière**. Les approches sont cependant différentes d'un vignoble à l'autre.

**La durabilité de la Bourgogne viticole passe par une gestion de ce foncier, qui soulève des problématiques économiques et sociales** (transmission des exploitations, installation, dynamique territoriale, etc). La filière est consciente que c'est un enjeu primordial qui doit faire l'objet de l'implication de tous. C'est donc l'une des questions portées par un groupe projet dans le cadre du plan d'actions Développement Durable. A suivre...

# 5

## VOLET SOCIAL : QUE SE PASSE-T-IL DANS LE VIGNOBLE BOURGUIGNON ?



# SANS HOMMES, PAS DE VIN

Les métiers de la vigne et du vin demandent **de la technicité, de la patience, de la minutie et, surtout, de la main d'œuvre qualifiée**. Cette activité relève de l'artisanat au sens noble et premier du terme, du « fait-main ». La filière des vins de Bourgogne est de fait un employeur important dans la région et **ces emplois ne sont pas délocalisables** ! D'autre part, l'évolution des pratiques intégrant les nouveaux défis tels que le Développement Durable nécessite une adaptation constante. Ainsi, la question sociale est un enjeu important pour la filière et pour le territoire de Bourgogne.

**Les questions sociales ont tout autant d'importance que l'économie et l'environnement.** Non seulement pour les hommes et les femmes qui font la filière : travailler dans la confiance, la sécurité et la sérénité, avec envie, mais aussi, pour les employeurs et les exploitants cédant leur entreprise : trouver de la main d'œuvre qualifiée ou des successeurs. Sans oublier le territoire (répercussions économiques de l'emploi local), les riverains (santé, sécurité, nuisances...) et, plus globalement, tous les habitants de Bourgogne.

**“Mettre l'humain comme valeur centrale est un puissant levier d'attractivité. Ce point constitue un défi que doit relever la filière vitivinicole.”**

Le bon fonctionnement de la filière passe donc par la gestion de l'emploi, notamment de l'emploi saisonnier. La formation est un levier majeur pour favoriser la performance globale des entreprises vitivinicoles. L'amélioration des conditions de travail (santé, sécurité, gestion du stress, solidarité...) est également très importante.

**Mettre l'humain comme valeur centrale est un puissant levier d'attractivité.** Ce point constitue un défi que doit relever la filière vitivinicole.

Les entreprises de la filière sont souvent des entreprises familiales et le souci du dialogue est présent. La question sociale, sans être qualifiée comme telle, est naturellement abordée dans le fonctionnement quotidien. Par ailleurs, la réglementation à ce sujet garantit de bonnes conditions de travail, mais des marges de progrès existent, elles sont encore importantes...

# SE FORMER ET S'INFORMER POUR DES CHOIX RAISONNÉS

Se former, s'informer et être informé des dernières techniques et connaissances, de l'évolution des marchés, échanger avec des techniciens ou des metteurs en marché, des chercheurs ou d'autres professionnels : voilà l'une des meilleures façons de progresser, de s'adapter, quelle que soit l'activité exercée. La très grande majorité des organismes

dédiés à la filière propose des sessions de formation, des journées techniques, des documents, chacun dans leurs domaines d'expertise.

**Mais trop d'info tue l'info !** Le challenge est de **communiquer juste, ni trop, ni trop peu et de façon pertinente.**



Crédit : BIVB / MONNIER H.

## ■ MIEUX CONNAÎTRE LES ATTENTES DES VIGNERONS POUR MIEUX Y RÉPONDRE

Afin d'améliorer la connaissance et l'accès à ces supports d'information et de connaissance et de garantir une efficacité maximale, VIVEA et le BIVB mènent un travail sur l'adaptation des outils et des messages aux besoins professionnels, sur le fond comme sur la forme. Cette étude laisse une large place à l'écoute des professionnels, via des entretiens individuels, des réunions collectives et une

enquête en ligne. C'est l'occasion pour les premiers concernés, les viticulteurs, de s'exprimer sur leurs attentes, avec en vue une amélioration de l'ensemble du transfert de l'information et de la connaissance. Rendez-vous en 2016 pour le résultat et découvrir les adaptations qui seront faites afin de toujours mieux accompagner les vignerons !



# DES MÉTIERS QUI DOIVENT DONNER ENVIE

**Le vin fait rêver** mais la complexité du métier de vigneron peut effrayer. Il permet cependant de **s'accomplir autant en tant que chef d'entreprise que d'homme et femme de la terre**. Il existe une multitude de métiers au sein de la filière permettant à chacun de s'accomplir dans son domaine de prédilection. La méconnaissance de cette diversité d'activités par les jeunes est dommageable. Pour preuve, alors que le marché actuel de l'emploi ne permet pas à chacun de travailler, certaines offres du secteur vitivinicole sont difficilement satisfaites : **la filière recrute mais certains métiers n'attirent pas !** Alors que le potentiel de vente des vins de Bourgogne est réel, la reprise

des exploitations suite à un départ en retraite, par exemple, est souvent compliquée. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation : la méconnaissance des tâches à effectuer et de la satisfaction qu'elles peuvent apporter, les conditions de travail parfois difficiles liées aux travaux d'extérieur et aux travaux physiques, des missions saisonnières, des métiers divers et variés inconnus pour la plupart, etc. **L'attractivité des métiers de la vigne et du vin est un enjeu d'avenir incontournable.**

Une solution miracle n'existe pas, mais **DES solutions peuvent être trouvées** : mieux faire connaître les métiers en est une, pouvoir offrir des garanties aux repreneurs pour qu'ils osent se lancer et que les financeurs les accompagnent (cf. travail sur les modèles économiques rentables - Volet économique) en est une autre, les groupements d'employeurs en sont encore une

## La filière recrute mais certains métiers n'attirent pas !

autre, de même que les achats en commun via les CUMA par exemple, etc. **Le vignoble bourguignon regorge d'initiatives intéressantes**, mais le temps est venu de construire **une stratégie collective** pour donner envie aux générations à venir de se lancer dans ces métiers ! La démarche Développement Durable est une opportunité pour redonner aux métiers de la vigne et du vin tout leur sens : **produire des vins uniques au travers desquels s'expriment la Bourgogne, mais aussi la personnalité des hommes et des femmes qui les font, en se souciant de son environnement, et permettre au plus grand nombre de découvrir et partager ces produits d'exception.**

### DES INITIATIVES À LA CROISÉE DE LA FORMATION ET DE L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

- Construction de formations spécifiques pour répondre à des besoins précis (FAFSEA).  
Exemple : formation tractoriste
- Groupements d'employeurs (concernant la viticulture) : 1 dans l'Yonne et 1 en Saône-et-Loire + 1 groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification en Côte-d'Or; soit une douzaine d'adhérents pour la viticulture avec au moins 1 salarié formé aux activités viticoles par groupement en 2015 (sources FRSEA).
- Formations qualifiantes proposées par le FAFSEA pour la réinsertion de publics en difficulté.
- Bourse de l'emploi (Association Nationale pour l'Emploi et la Formation des Agriculteurs).
- ...

# 6

## DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIÉTAL : QUE SE PASSE-T-IL DANS LE VIGNOBLE BOURGUIGNON ?



## VITICULTURE ET TERRITOIRES : UN COUPLE INSÉPARABLE !

Le développement de la filière vitivinicole bourguignonne est indissociable du développement de son territoire (cf. page 12). La production des vins de Bourgogne ne peut se faire qu'en Bourgogne ! Sans cette situation exceptionnelle, ses terroirs uniques, son histoire, ses hommes et femmes, les vins de Bourgogne ne seraient pas ce qu'ils sont ! Pour pérenniser son outil de production, la filière doit préserver son territoire. Elle joue un rôle moteur dans l'essor et le rayonnement de la région (voir chapitre 1), mais ce serait impossible sans s'appuyer sur les ressources du territoire : ses habitants, ses entreprises, ses services publics. Elle a pleinement conscience de ce lien indéfectible et ne peut envisager un projet de développement sans y intégrer la préservation et l'amélioration de son environnement au sens large : l'entretien des paysages, la lutte contre les pollutions visuelles, l'œnotourisme, l'attractivité du métier pour développer des emplois locaux, la prise en compte de la pression immobilière...

En Bourgogne, la viticulture et le vin rythment la vie locale tout au long de l'année. Les fêtes vineuses, profondément ancrées dans les villages, sont autant de rendez-vous incontournables pour les locaux, qu'ils appartiennent à la filière ou non. Certains rendez-vous contribuent à l'image internationale et à l'attractivité de la région tout en emportant l'adhésion de tous : vente des vins des Hospices de Beaune, Saint-Vincent tournante... La filière endosse ainsi un véritable rôle d'animateur du territoire sur le plan économique, de l'emploi, du tourisme, de la communication...



### OPÉRATION 12 DE CŒUR

La toute nouvelle association 12 de cœur a été créée en juin 2015. Elle a mené la première opération caritative nationale du monde viticole ! Ses fondateurs sont de grands messieurs du vin : Aubert de Villaine, Jean-Claude Rouzaud, Jean-François Moueix, Jean-Pierre Perrin, Michel Boss et Pierre-Henry Gagey. Ils ont voulu regrouper les producteurs de vin de toutes les régions de France autour d'un objectif : collecter des fonds en faveur des plus démunis. Ils se sont naturellement tournés vers Les Restos du Cœur qui vont bénéficier des sommes récoltées pendant 3 années consécutives. Pas moins de **500 vignerons, négociants et caves coopératives se sont mobilisés et 200 000 euros ont ainsi été collectés entre juin et octobre 2015 !** Certains ont fait un don financier équivalent au prix de vente de leurs douze meilleures bouteilles de vin via le site. Puis, 5000 bouteilles supplémentaires, offertes par des professionnels, ont été mises en vente aux enchères à Paris le 24 octobre\*. Cette opération sera reconduite en 2016 avec pour objectif de recueillir davantage de fonds, notamment par l'organisation d'événements dans les régions viticoles.

**Les professionnels bourguignons ont été parmi les donateurs les plus généreux et les plus nombreux !** Conscients, malgré les difficultés rencontrées, que la filière viticole de leur région est économiquement préservée, ils pensent à ceux qui n'ont pas cette chance. Le territoire ne se limite pas qu'à la Bourgogne, mais s'étend à la France dont les vins de Bourgogne sont de très bons ambassadeurs. Comme plusieurs exemples le montrent, la réussite repose souvent sur le collectif. Plus que jamais, la France est le pays du vin, il fait partie de notre vie et la filière viticole s'engage naturellement dans des actions pour le mieux vivre dans la société.

Au-delà de cette opération, les vignerons sont très souvent sollicités pour donner des bouteilles afin de permettre à de nombreuses associations locales de récolter des fonds pour leur fonctionnement. Que ce soit les clubs sportifs accueillant les enfants de la région ou la tombola de l'école, discrets mais largement impliqués, **les vignerons donnent en toute simplicité.**

\*Bercy Village, L'Ecole du Vin et Chai 33 partenaires de l'opération caritative ont contribué à son succès grâce à la mise à disposition gracieuse d'une salle, l'animation d'ateliers de découverte du vin et le soutien logistique.

La qualité des vins est le reflet des compétences sur la vigne et le vin présentes sur ce territoire, notamment au niveau de la formation ou de la recherche. Ce sont également des pôles d'attractivité de la région.

## DES EXEMPLES À SUIVRE

### ■ DES EXEMPLES DE MOBILISATION COLLECTIVE POUR LA SAUVEGARDE ET LA VIE D'UN PAYSAGE

Les paysages viticoles sont la signature de la région et la plus belle vitrine de la filière. Preuve en est, l'inscription récente des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour tout un chacun : habitant, touriste, entrepreneur, politique, etc, la viticulture se définit avant tout par ce qu'il voit en premier : le paysage. Loin d'être le fruit du hasard, **le parcellaire bourguignon a été construit au fil des siècles** avec patience et de façon collective. La patte de l'homme se lit sur ce paysage façonné par la géologie et le passage du temps. En constante évolution, il reflète l'identité forte de la

Bourgogne, reconnue par tous. Il est donc primordial de le connaître, de le préserver et de le faire vivre. Les paysages rassemblent, ils sont le lieu de vie des hommes et des femmes, des entreprises, de la faune et de la flore... Ils sont une concentration de multiples sujets du Développement Durable : biodiversité, pratiques viticoles et leurs impacts, relations de voisinage, œnotourisme, etc. Ils sont un lieu de prédilection pour la mise en place d'actions en faveur du Développement Durable. De nombreux exemples d'initiatives prises au sein de la filière illustrent cela.



**“Les paysages viticoles sont la signature de la région et la plus belle vitrine de la filière.”**

## Paysage de Corton

Paysage de Corton est une association de domaines et d'ODG des communes d'Aloxe-Corton, de Ladoix-Serrigny et de Pernand-Vergelesses, créée en 2011. L'ensemble des adhérents représente environ les deux tiers de la surface de vignoble concernée, soit près de 500 ha de vignes.

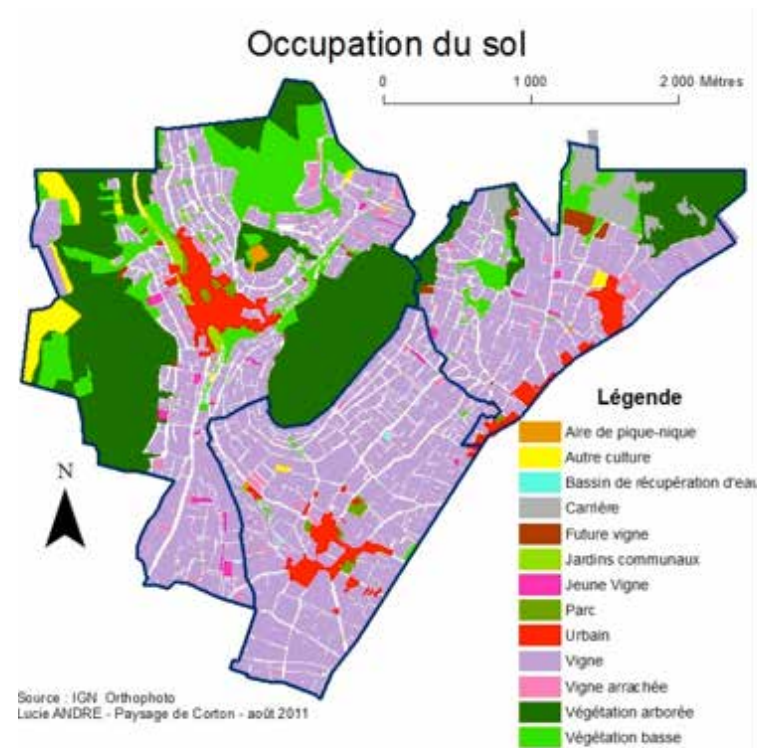
Initialement, elle a été créée afin de lutter pour la préservation du bois de Corton, dont l'intégrité était menacée par un projet de déforestation et par un projet de carrière, alors même que ce paysage de la colline de Corton coiffée par son bois est emblématique de la Bourgogne.

Une fois la menace éloignée, l'association a poursuivi son action autour de la préservation du paysage en lançant des chantiers sur différents sujets, portés par l'approche collective de territoire : biodiversité, érosion et ruissellement / gestion de l'eau, esthétique et paysage. Un important partenariat a été noué avec les chercheurs de l'Université de Dijon et de l'INRA pour faire du site

de Paysage de Corton un endroit privilégié pour mener de nombreuses expérimentations dans les domaines de la climatologie, de la connaissance des sols, de la circulation de l'eau, etc. Les résultats obtenus bénéficient directement aux adhérents.

L'association, **partant d'une problématique de préservation de l'identité d'un paysage et donc d'un lieu de vie et d'activité professionnelle viticole, a élargi son champ d'actions en engageant une démarche participative et partenariale.** Elle a su s'appuyer sur l'ensemble des parties prenantes concernées (collectivités locales et régionales, organisations professionnelles, administrations, recherches, autres contributeurs). En ce sens, la démarche de Paysage de Corton s'inscrit complètement dans le principe du Développement Durable et elle constitue une référence de démarche territoriale pour la Bourgogne. Une belle idée à reproduire !

Concrètement, qu'a-t'il été fait ?





## Climats du vignoble de Bourgogne : inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO

**Les Climats sont une spécificité bourguignonne.**

Ce sont des parcelles ou lieux-dits précisément délimités, bénéficiant de conditions géologiques et climatiques spécifiques et façonnés par le travail des hommes. C'est la conception bourguignonne du terroir. Ces conditions ont donné naissance à une exceptionnelle mosaïque de parcelles de vignes hiérarchisées et mondialement réputées.

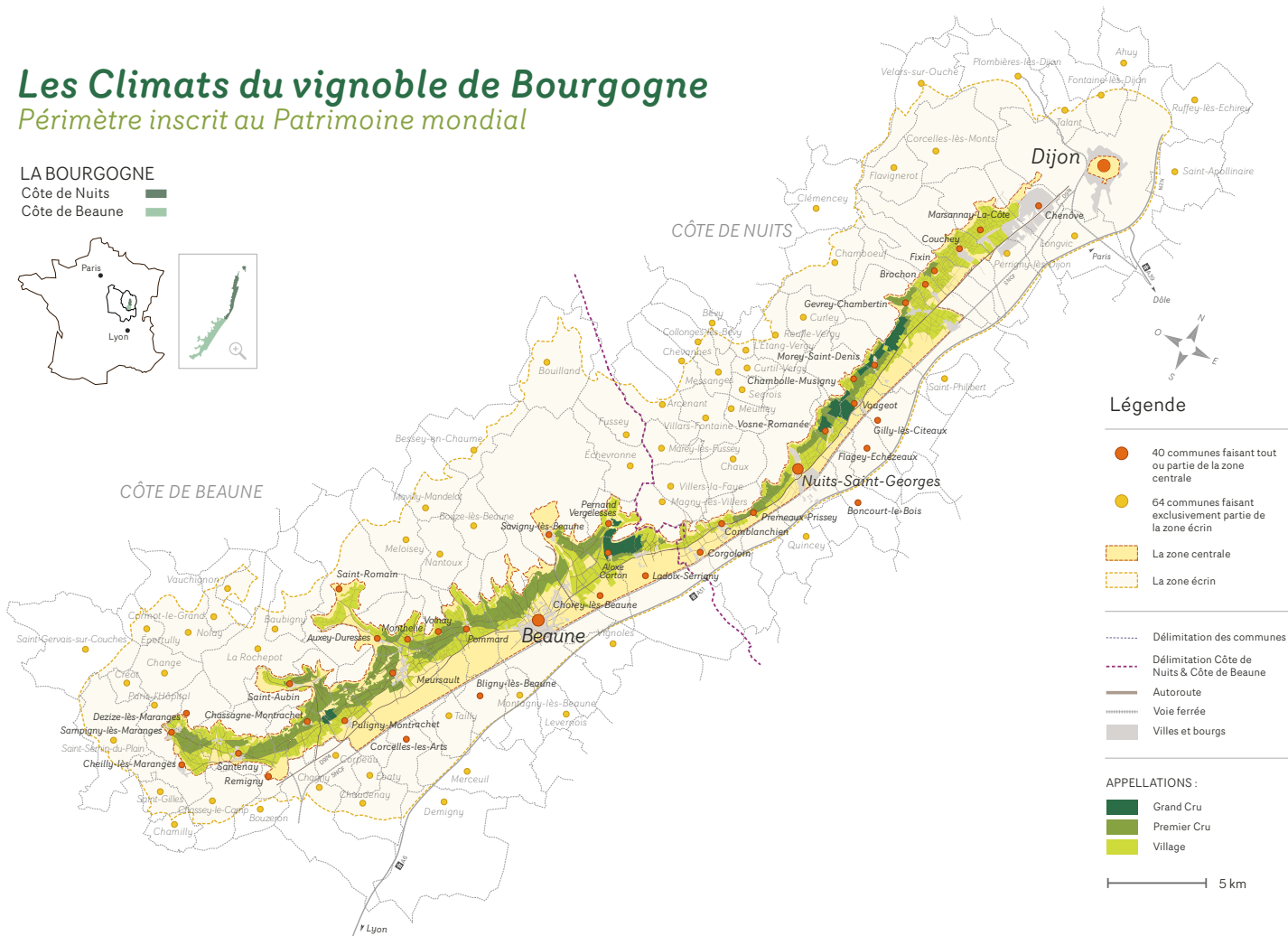
L'histoire des Climats est ancienne : première citation en 1584 pour la Côte-d'Or, notoriété acquise

ensuite grâce aux moines de Cîteaux et aux Ducs de Bourgogne, officialisation du terme par l'INAO en 1935 dans les textes régissant les appellations.

**Le 4 juillet 2015, les Climats des Côtes de Beaune et de Nuits, ainsi que les villes de Dijon et de Beaune ont été inscrits au Patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO.** Ce sont ainsi plus de 1 000 parcelles différentes, précisément délimitées et hiérarchisées, s'articulant autour des villages viticoles, qui ont été inscrites.

## Les Climats du vignoble de Bourgogne Périmètre inscrit au Patrimoine mondial

LA BOURGOGNE  
Côte de Nuits  
Côte de Beaune



## 104 communes De Dijon aux Maranges Villes de Beaune et de Dijon

L'inscription des Climats au Patrimoine mondial représente la reconnaissance mondiale :

- d'un site culturel unique, façonné par l'homme depuis 2 000 ans
- d'un patrimoine bâti exceptionnel lié à la culture de la vigne
- d'un modèle de viticulture de terroir qui rayonne dans le monde entier

Elle garantit aussi et surtout la préservation et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel de la Côte viticole bourguignonne.

Elle valide sa **Valeur Universelle Exceptionnelle** (VUE). La simple altération des Climats représenterait une perte majeure pour l'humanité, pour les générations actuelles et futures.

### Une candidature et une animation avec tous les partenaires

La candidature des Climats à l'UNESCO a été portée et montée par l'association des Climats de Bourgogne en partenariat avec les collectivités, les services de l'Etat, la CCI et les organisations professionnelles, dont le BIVB et les entreprises mécènes, avec un soutien important des Bourguignons largement impliqués dans le projet. La Conférence territoriale, qui réunit les collectivités et les professionnels, est présidée conjointement par les maires des villes de Dijon et Beaune et le représentant des professionnels du monde viticole. Elle permet de mettre en œuvre de manière concertée les engagements pris par la Charte territoriale signée le 8 avril 2011 au travers d'un plan d'actions annuel. L'implication du plus grand nombre :

- **150 bénévoles** ont œuvré à la sensibilisation du public
- plus de **80 entreprises mécènes** se sont investies dans les démarches de Développement Durable et l'attractivité du territoire
- **21 organes de communication** ont signé le Pacte médias par lequel ils se sont engagés à apporter un maximum de visibilité au projet
- **un comité scientifique** de 36 spécialistes (géographes, géologues, climatologues, historiens, sociologues, linguistes, biologistes et ingénieurs agronomes) a su renforcer l'argumentaire sur la Valeur Universelle Exceptionnelle du territoire
- **un comité de soutien**, présidé par Bernard Pivot, a regroupé toutes celles et ceux qui ont voulu appuyer ce projet, soit plus de 64 000 personnes (juillet 2015), dont des signatures de renom.

### Et maintenant ?

Quatre commissions sont chargées de travailler sur les thématiques d'avenir identifiées : urbanisme et architecture, paysage et environnement, développement local et économie, médiation et tourisme. En outre, l'inscription au Patrimoine mondial de l'humanité offre des opportunités de développement à toute la Bourgogne. Remettant en lumière la typicité incomparable du terroir bourguignon, il permet non seulement de renforcer la renommée de la filière viticole régionale, mais aussi de mener le territoire vers l'avenir à travers des activités comme l'œnotourisme.

Ce projet est un exemple de la force du collectif. Cette candidature a nécessité plusieurs années de travail de tous les acteurs du territoire, qui ont dû avancer de manière concertée et partager la gouvernance. De plus, l'inscription au Patrimoine mondial renforce le caractère unique du vignoble de Bourgogne et l'engage, de fait, dans un travail de préservation sans pour autant en faire un musée ! Il s'agit bien là de Développement... Durable !

## ■ TOURISME ET CENOTOURISME EN BOURGOGNE

La Bourgogne est une région touristique de longue date. Sa position géographique stratégique sur l'axe Nord-Sud de France et d'Europe en fait une halte évidente. La richesse de son patrimoine naturel et culturel, et notamment les paysages viticoles visibles le long des principales voies de communication, attire les Français et les étrangers, amateurs de vin ou non. Le tourisme est une véritable opportunité de développement du territoire, à condition de tout mettre en œuvre pour maintenir et étoffer son attractivité. **L'œnotourisme, centré sur la vigne**

**et le vin, constitue une partie importante du tourisme de la région. C'est un atout et un apport économique pour les professionnels de la filière.** En effet, la vente en circuit court est, de ce point de vue, un gage de valorisation. De nombreux viticulteurs, conscients de l'attractivité d'un domaine viticole pour les amateurs de vin, développent des activités de gîtes ou de chambres d'hôtes qui permettent aux visiteurs de s'immerger dans la Bourgogne du vin et aux professionnels de compléter leurs revenus, tout en augmentant leur clientèle particulière.

### QUELQUES INDICATEURS...

Sources : Bourgogne Tourisme et BIVB

Selon les données 2010 :

**38%**  
des visiteurs en Bourgogne sont des étrangers.

•  
La **découverte des vins et des vignobles** est la motivation principale pour

**44%**  
des visiteurs.

•  
Un visiteur en Bourgogne dépense **228€** pour le vin et ses à-côtés (restauration, visites, etc) dont

**97€**  
pour l'achat de vin.

En 2014 :

**6**  
territoires viticoles bourguignons labellisés  
« Vignobles et Découvertes ».

•  
**330**  
adhérents à la charte d'accueil  
« De vignes en caves » en 2015  
et **343** en 2016.



Créée en 1974, L'Ecole des Vins de Bourgogne est une filiale du BIVB depuis 2003. Son activité se concentre sur la formation auprès de différents publics : prescripteurs français et étrangers, formateurs étrangers, amateurs de vins, touristes et professionnels. Pour répondre aux besoins de connaissances sur les vins de Bourgogne de ces différents clients, elle propose plusieurs types de formations : des séminaires d'une ou deux journées, des séminaires d'accréditation permettant de disposer de formateurs officiels dans le monde entier, des stages programmés de 2 heures à 5 jours pour le grand public, des séjours œnotouristiques sur mesure, du coaching et le certificat professionnel d'analyse sensorielle pour les professionnels. Tout est possible pour satisfaire aux attentes des prescripteurs, amateurs et professionnels des vins de Bourgogne ! Elle est l'outil de formation officiel de la filière des vins de Bourgogne. Elle gère également les 4 caves aux arômes du BIVB : concept unique de mise en scène des arômes perçus dans les vins de Bourgogne. Très belle exposition, elle illustre et accompagne des actions de valorisation des vins de Bourgogne, tant en France qu'à l'étranger. Sur la campagne 2014-2015, l'Ecole des Vins de Bourgogne a animé 97 sessions, totalisant 2 310 stagiaires et près de 102 journées de formations cumulées.

Depuis plusieurs années, de forts partenariats entre le monde du tourisme et celui du vin ont été construits. Les actions ainsi déployées permettent d'accompagner les professionnels bourguignons dans leur démarche œnotouristique.

### DES EXEMPLES D'ACTIONS...



#### En route vers les Bourgognes

Un guide **indispensable** édité par le BIVB depuis 2009, en partenariat avec Bourgogne Tourisme et avec le soutien du Conseil Régional, pour accompagner les visiteurs dans leur découverte du vignoble bourguignon. En 2016, il regroupe les 343 domaines, caves et maisons ouverts au grand public et adhérents à la charte « De vignes en caves », 92 fêtes viticoles, 101 restaurants labellisés Vignobles et Découvertes, une carte détachable, etc... 92 000 versions papier en français et en anglais ont été éditées pour l'année 2016. Il est disponible sur internet également.

#### Formation « Vin et Tourisme »

Les deux étant intimement liés, découvrir le tourisme en Bourgogne c'est découvrir les vins. L'œnotourisme prend ici tout son sens. Ainsi, en 2015, 2 jours de formation ont été organisés à l'Ecole des Vins de Bourgogne pour 25 prescripteurs du tourisme : au programme, découverte de la riche offre œnotouristique bourguignonne et des spécificités de son activité viticole (apprentissage de la dégustation et des accords mets et vins, visites de caves, approfondissement sur la viticulture et la vinification, notions de terroirs et Climats...).



**Route des Vins de Bourgogne**

#### Routes des vins

5 routes des vins parcourent le vignoble bourguignon et offrent aux visiteurs les plus beaux paysages si caractéristiques. Elles donnent accès à de nombreux domaines, caves et maisons accueillant les visiteurs volontairement égarés ! Route touristique des vignobles de l'Yonne, route touristique des Grands Crus de Bourgogne, route touristique des grands vins de Bourgogne, route des vins du Mâconnais-Beaujolais, route du Crémant.



#### « Vignobles et Découvertes »

Ce label national a été créé par les ministères du tourisme et de l'agriculture. Il est attribué pour 3 ans à des territoires valorisant les activités favorisant l'œnotourisme (caves, restaurants, hôtels, activités de loisirs, etc). La Bourgogne ne pouvait que se voir attribuer ce label pour bon nombre de ses lieux uniques ! 6 destinations bourguignonnes sont labellisées : Côte Chalonnaise, Vignoble du Mâconnais, Beaune – de Corton en Montrachet, Dijon – Côte de Nuits, Vignoble de Chablis, Vignoble de l'Auxerrois.

**La filière prône évidemment une consommation responsable de vin : des documents d'information sur les seuils de consommation et des éthylotests sont mis à disposition des professionnels.**

La filière est consciente de l'importance de l'œnotourisme. Le BIVB édite ainsi régulièrement de nombreux documents de communication destinés

aux professionnels, afin de leur permettre d'informer et d'accueillir le grand public, y compris les enfants... consommateurs de demain !

## L'ÉVEIL DES PLUS JEUNES AU MONDE DE LA VIGNE ET SES MÉTIERS



### ... alors que les parents dégustent les vins :

« **A moi l'Aventure !** » est un kit de jeux bilingue français-anglais, réalisé à l'initiative du BIVB, en partenariat avec le Pays Beaunois et le Conseil Régional de Bourgogne. Il est destiné aux enfants de 3 à 10 ans et comprend : 2 puzzles, 30 cartes-questions sur la Bourgogne (réponses sous forme de vrai-faux, d'accord ou pas d'accord...) et un jeu des doublons. L'accueil des enfants dans les caves n'est ainsi plus un problème ! Il peut également être utilisé par les écoles ou mis à disposition sur des lieux de visites ou lors d'événements grand public.

### ... à l'école :

« **Découvre ta Bourgogne** » est un support pédagogique sur la vigne et les spécificités de l'activité vitivinicole de notre région. Il est conçu pour les élèves de Grande Section de maternelle, Cours Primaires, Cours Élémentaires et Cours Moyens des écoles de Bourgogne et leurs professeurs (en adéquation avec les programmes scolaires). En 2015, 216 écoles primaires ont participé, soit 832 classes et 16 240 élèves. 110 classes de grande section de maternelle (environ 2 500 enfants) ont également reçu les kits. Une façon ludique et pédagogique pour les enfants de comprendre ce qui les entoure !

Le BIVB porte actuellement un projet ambitieux : La Cité des Vins de Bourgogne. Conçue avec la filière touristique, les collectivités et le monde du vin, elle a pour ambition de répondre aux besoins œnotouristiques du vignoble bourguignon.

Les visiteurs veulent comprendre les vins de Bourgogne, les découvrir in situ et aller à la rencontre des producteurs. Il fallait un espace capable de satisfaire ces attentes. Véritable porte d'entrée sur le vignoble, la Cité des Vins de Bourgogne est un outil pédagogique et de communication et un lieu de promotion de l'offre œnotouristique du vignoble. Elle a pour finalité de faire découvrir les vins et les Climats de Bourgogne.

La Cité des Vins sera située à Beaune et fonctionnera en réseau via deux cités aux portes de la Bourgogne, à Mâcon et à Chablis. Elle mettra

en avant les activités et les acteurs du tourisme viticole de la région.

Ce projet de territoire se veut créateur de valeur économique par le recrutement d'une équipe dédiée et un modèle équilibré. Au-delà de l'aspect financier, il est question d'image et ce projet contribuera au rayonnement de la Bourgogne.



**CITÉ DES VINS  
DE BOURGOGNE**

Là aussi, œnotourisme, bonne santé économique de la filière, qualité de l'environnement au sens paysager, notamment, constituent un cercle vertueux et durable !  
L'attractivité de la région repose en partie sur ses paysages viticoles et l'image qualitative de ses vins.  
CQFD !

# 7

**DÉVELOPPEMENT,  
RECHERCHE,  
EXPERIMENTATIONS,  
BESOINS DE TERRAIN :  
UNE BOUCLE D'ÉCHANGES  
NECESSAIRE**



La filière des Vins de Bourgogne s'est donnée pour objectif d'être la référence mondiale des grands vins nés d'une viticulture durable ! Pour être à la hauteur de ses ambitions, elle doit s'interroger sur ses pratiques vitivinicoles et tout mettre en œuvre pour atteindre cet objectif, en prenant en compte la diversité des situations des professionnels bourguignons.

**Cultiver de la vigne et produire du vin demandent aux professionnels de multiples compétences dans les domaines techniques, réglementaires, économiques, voire sociaux, et une constante adaptation à leurs évolutions.**

Pour les accompagner dans leurs choix et dans leur objectif de toujours faire mieux, des travaux de

recherche et développement sont nécessaires. Mieux comprendre, mieux connaître pour mieux produire ! C'est ensuite au tour des organismes techniques et de formation de prendre le relais pour acheminer la connaissance vers la filière et l'accompagner dans sa démarche de Développement Durable.

**Les professionnels doivent pouvoir poser leurs questions et trouver des réponses à différents niveaux**, via un « maillage des compétences sur la vigne et le vin » qui fédère et coordonne les travaux de recherche et d'expérimentation, soutienne les acteurs de la filière dans leur volonté d'évolution, et valorise ainsi la filière aux niveaux national et international.

## PÔLE BOURGOGNE VIGNE ET VIN : LE POINT DE RENCONTRE CHERCHEURS/ENSEIGNANTS/PROFESSIONNELS

Pour être cohérente avec ses objectifs, la Bourgogne se doit de disposer d'un **lieu d'échanges privilégié** dans lequel se rencontrent les besoins en connaissances des professionnels sur le terrain et les compétences des équipes de recherche et d'expérimentation en mesure d'apporter des réponses scientifiques. Elles doivent aussi être force de proposition pour ouvrir de nouvelles perspectives à la filière. C'est ainsi que le Pôle Bourgogne Vigne et Vin a vu le jour.

Ce GIP (Groupement d'Intérêt Public) a été créé le 28 juillet 2015, pour une durée de 10 ans. Son activité a été lancée officiellement le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

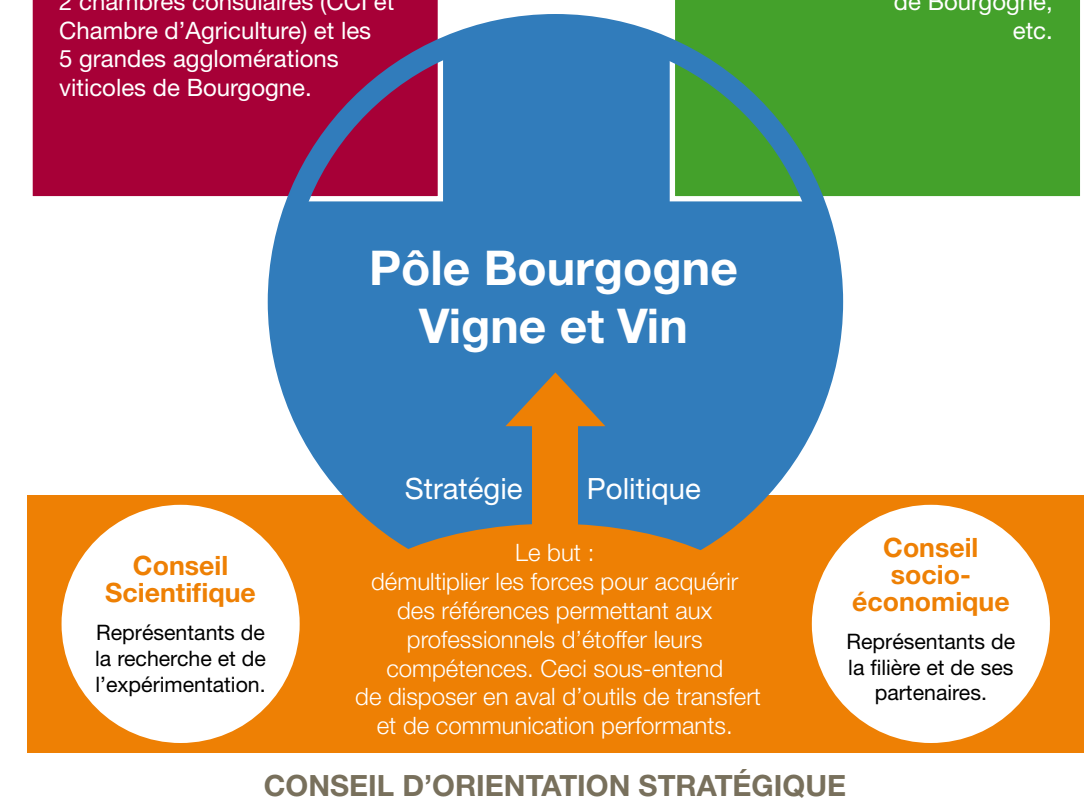
Il s'agit là d'une **initiative unique en France** dans le domaine de la vigne et du vin. Il a pour vocation de **rassembler tous les acteurs régionaux de la recherche et du transfert de technologie au sein d'une même structure**. L'objectif est d'ouvrir le plus largement possible la réflexion sur les enjeux actuels et à venir de la filière. Ceci afin de proposer une stratégie concertée pour y répondre, en s'appuyant sur les différentes branches de la recherche, de l'expérimentation, du conseil, de la formation et du transfert. En somme, faire de la Bourgogne une région en pointe dans ce domaine !

### Membres fondateurs

3 établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Bourgogne (Université, Agrosup et ESC), professionnels de la filière (BIVB), Conseil Régional, Vitagora, État (DRAAF), 2 chambres consulaires (CCI et Chambre d'Agriculture) et les 5 grandes agglomérations viticoles de Bourgogne.

### Membres associés

INRA, IFV, agences de développement économique, lycées viticoles, société d'accélération de transfert et de technologies Grand Est, Association des Climats de Bourgogne, etc.



### Les premières actions

#### Journée de présentation des recherches Vigne et Vin en Bourgogne : un temps fort annuel

Restitution ouverte à tous les acteurs de la filière des travaux sur la vigne et le vin actuellement conduits en Bourgogne avec l'objectif de prendre un temps d'échange sur les pistes de recherche à venir. Ces journées annuelles se tiendront en alternance dans différentes villes. Elles contribuent à la valorisation des résultats et alimentent les réflexions des Conseils (scientifique et socio-économique), afin d'orienter les projets de recherche en prenant en compte les besoins de terrain. La première journée a eu lieu le 15 décembre 2015 à Dijon.

#### Structuration d'un réseau de plateformes d'expérimentations et de transfert

La Bourgogne dispose de plateformes d'expérimentations et/ou de conseils et de prestations analytiques. Pour renforcer leur impact sur le terrain, une coordination performante est nécessaire. Les capacités régionales en matière d'expérimentations et d'innovations vitivinicoles doivent également être renforcées. Ainsi, une plateforme de recherche et de transfert vigne et vin est en cours d'organisation au sein de l'Université de Bourgogne, en complément de celles déjà opérationnelles, plus orientées sur l'expérimentation. L'année 2016 verra l'organisation d'un réseau commun.

# TRANSFERT ET COMMUNICATION : SAVOIR-FAIRE ET FAIRE SAVOIR !

Les études et expérimentations n'ont de sens que si les résultats sont utiles à la filière à court ou à long terme. Ces nouvelles références et connaissances acquises sont autant d'informations diffusées et transférées sur le terrain par nombre d'organismes régionaux disposant chacun d'outils variés.

Les actions portent aussi bien sur la formation, le conseil, que sur l'évènementiel (conférences, journées techniques, démonstrations...), l'édition de documents (plaquettes, comptes rendus), et l'utilisation de nouvelles technologies (sites internet dédiés aux professionnels, newsletter, applications pour Smartphone, plateforme de dématérialisation...).

**Informier et transférer efficacement nécessite un message clair qui réponde aux attentes des professionnels et qui les touche.** L'offre est

multiple, parfois mal adaptée, et pas toujours connue de la profession, ce qui gagnerait à être amélioré. Tous les organismes de la filière font ce constat aujourd'hui. Ce sujet est traité par l'un des groupes de projets initiés dans le cadre du plan d'actions Développement Durable de la filière. Il se consacre à la diffusion et à l'appropriation des connaissances au sens large. Toutes les structures mettant en œuvre des actions dans ce domaine sont représentées (Chambres d'Agriculture, Pôle Bourgogne Vigne et Vin, CAVB, FNEB, BIVB, IFV, structures privées, lycées viticoles, VIVEA...). Elles peuvent ainsi se coordonner et trouver des solutions de clarification de l'offre pour toujours mieux répondre aux attentes et besoins des professionnels. C'est une **démarche originale et unique en son genre, qui devrait porter ses fruits**. L'étude sur les besoins des professionnels en formation et en transfert technique, pilotée par le BIVB et VIVEA, est l'une des bases de ce travail (voir page 47).

## DES OUTILS DE COMMUNICATION EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION

### Exemple : la vidéo

En 2015, pour faciliter l'accès à l'information, l'utilisation de la vidéo a été développée. L'objectif est de faire passer les messages de façon visuelle et de les faire porter par des vignerons et des techniciens au travers de films de quelques minutes. Plus ludiques et moins formels que des supports plus classiques, les films ont pour objectif de donner envie d'en savoir plus et d'engager des actions. Deux sujets indispensables de la viticulture durable ont été traités de cette façon : l'autodiagnostic Développement Durable et la pulvérisation. S'appuyant sur des vignerons porte-paroles, ils donnent les clés de compréhension de

l'intérêt de mettre en place de bonnes pratiques ou d'utiliser des outils d'aide à la décision. Quoi de mieux que de parler pulvérisation au milieu d'une parcelle, au volant d'un enjambeur, avec le témoignage d'un viticulteur et des démonstrations visuelles par des techniciens de Chambre d'Agriculture ?! La démonstration par l'exemple est souvent la clé pour faire passer des messages. Là aussi, l'étroite collaboration entre différentes structures permet de multiplier les supports. D'autres vidéos sont en projet pour les années à venir... A suivre. Les films sont accessibles sur l'Extranet du BIVB.



**24 plaquettes techniques** ont été éditées depuis 2008 par le BIVB, en étroite collaboration avec de nombreux autres organismes : IFV, Vinipôle Sud Bourgogne, Chambres d'Agriculture...



Crédit : BIVB

Béatrice Dubois, viticultrice - Equipe de Bourgogne Live Prod - Eve Gueydon, BIVB.

## CONCLUSION

**“ Pour ce qui est de l’avenir,  
il ne s’agit pas de le prévoir mais  
de le rendre possible. ”**

Antoine de Saint-Exupéry

Cette citation résume un message important de la démarche Développement Durable de la filière des vins de Bourgogne. Les professionnels ont pris conscience de l’importance des enjeux environnementaux, économiques et sociaux pour la pérennité du vignoble bourguignon, mais ils se disent qu’à l’échelle de leur exploitation ou de leur activité, il serait trop difficile et contraignant de mettre en place des actions en faveur du Développement Durable. Or, chacun est acteur du processus en marche.

La référence mondiale des grands vins nés d’une viticulture durable ! C’est l’objectif d’avenir de la Bourgogne. Loin de partir de zéro, de nombreuses initiatives montrent que du chemin a déjà été parcouru et que la machine est lancée. Le travail à accomplir peut sembler colossal, mais à la lecture de ce rapport, on ne peut que se féliciter de la prise en main collective de cette notion de Développement Durable. Elle trouve aussi tout son sens au travers des exemples concrets présentés. Donc, non, l’engagement de tous n’est pas vain et non, les professionnels ne doivent

pas se sentir seuls et perdus. Ils peuvent s’appuyer sur les différentes structures qui les accompagnent au quotidien et utiliser les outils et ressources mis à leur disposition.

La force de la filière vitivinicole réside dans son bon sens ! Beaucoup de choses sont réalisées dans un but premier, qui n’est pas le Développement Durable mais l’amélioration des pratiques et la pérennité économique des entreprises. Peu importe l’objectif formulé, les progrès sont bien présents.

Alors, bravo ! Bravo à tous les professionnels qui, super-héros du quotidien, cherchent sans cesse à gagner en qualité : qualité de la production, mais aussi qualité de vie. La Bourgogne est sur la bonne voie, et même si elle n’est pas nommée par tous Développement Durable, l’esprit est là. Il faut continuer pour que l’avenir de la filière soit à l’image de ce que veulent pour elle ceux qui la construisent chaque jour.

Soyons tous les acteurs de cette évolution incontournable pour le bien-être de notre profession en particulier et de notre société en général.

**Michel Baldassini**

Président de la Sous-Commission  
Développement Durable du BIVB  
A la Présidence du BIVB (2003-2013)  
Président Cave de Lugny (1992-2012)

**Un enjeu stratégique pour la filière,  
une démarche puissante !**

Lors du lancement de la réflexion en 2011, la notion de Développement Durable était souvent mal comprise, perçue comme déconnectée de la réalité, voire potentiellement incompatible avec la rentabilité des entreprises !

Pourtant, les professionnels et les équipes du BIVB ont bien compris l’importance stratégique du Développement Durable pour la filière des Vins de Bourgogne. Et, pour répondre à ce défi stratégique, une réflexion globale a été engagée prenant en compte tous les enjeux de Développement Durable : qualité des produits, pratiques viticoles et œnologiques, préservation du patrimoine naturel, pérennité économique des entreprises vitivinicoles, formation des professionnels, pérennité du vignoble, attractivité des territoires et des métiers, ...

Ainsi, dans une étroite collaboration avec les professionnels et les parties prenantes de la filière et du territoire, une démarche structurée, pertinente,

cohérente avec l’identité bourguignonne a été construite : diagnostic de la filière, forum participatif, élaboration du plan d’actions Développement Durable, animation de groupes de travail multi-acteurs et suivi de la mise en œuvre du plan d’actions, développement d’indicateurs de pilotage et d’outils d’aide à la décision pour les professionnels de la filière...

Bien sûr, il reste encore du travail à faire ! Mais la dynamique est lancée, le dispositif d’animation et de pilotage est puissant et porteur d’amélioration continue, les réalisations concrètes sont déjà là et la filière est maintenant organisée pour relever les défis du Développement Durable.

Ce premier rapport Développement Durable en témoigne.

Alors, bravo pour tout ce travail réalisé et bonne route vers la performance globale de la filière des Vins de Bourgogne !

**Thierry Marneffe**

Fondateur d’Altereo  
Conseil Développement Durable auprès de la filière depuis 2011



## LEXIQUE

### ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie : opérateur de l'État pour accompagner la transition écologique et énergétique. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous tutelle conjointe du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'ADEME met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre, et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

### Agences de l'Eau

Établissements publics du Ministère chargé du Développement Durable, les six agences de l'eau ont pour missions de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques. Elles mettent en œuvre, dans les sept bassins hydrographiques métropolitains, les objectifs et les dispositions des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE, plans de gestion français de la directive cadre sur l'eau et leur déclinaison locale, les SAGE), en favorisant une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau et des milieux aquatiques, l'alimentation en eau potable, la régulation des crues et le Développement Durable des activités économiques. Les agences de l'eau exercent leurs missions dans le cadre de programmes d'actions pluriannuels avec pour objectif final l'atteinte du bon état des eaux.

### Agriinnov

Le projet AGRINNOV consiste à identifier, tester, valider et rendre utilisables pour l'ensemble des agriculteurs des indicateurs de la qualité biologique des sols agricoles. L'identification de ces bio-indicateurs se fait à partir du travail en commun entre des chercheurs et des agriculteurs réunis dans une même équipe projet, et ils sont testés au sein d'un réseau national comprenant des sites expérimentaux et des exploitations en viticulture et en grandes cultures. En effet, ces deux types de culture représentent d'importantes surfaces en France et concernent une grande diversité de pratiques.

### AgroSup Dijon

Institut National Supérieur des sciences agronomiques de l'alimentation et de l'environnement : Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), il est

né de la fusion de l'Établissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon (ENESAD - formation d'ingénieurs agronomes) et de l'École Nationale Supérieure de Biologie Appliquée à la Nutrition et à l'Alimentation (ENSBANA - formation d'ingénieurs en agroalimentaire), AgroSup Dijon a pour missions principales : la formation d'ingénieurs, la recherche, le transfert et la valorisation, la formation des agents de l'État, l'appui au système éducatif dans le cadre de l'institut Eduter (Institut au service de l'éducation et de la professionnalisation à vocation d'appui à l'enseignement technique agricole).

### ATVB

Association Technique Viticole de Bourgogne (association loi 1901) créée en 1960 par les vignerons de Bourgogne. Elle a pour mission la sélection sanitaire et qualitative des cépages bourguignons et l'expérimentation viticole. Disposant d'un domaine expérimental de 20 hectares, elle y présente les différents modes de conduite de la vigne, les types de taille, l'enherbement, le surgreffage. Sur ce domaine sont également implantés un conservatoire et des collections d'étude des cépages bourguignons que sont le Pinot Noir, le Chardonnay, l'Aligoté, le Gamay, ainsi que les Pinots Gris et Blanc.

### Bassin (Bourgogne Beaujolais Jura Savoie)

Dans le cadre du plan national de restructuration de la filière vitivinicole française, 10 bassins ont été définis avec quatre objectifs : faire face au développement de nouveaux vignobles dans un contexte de mondialisation, utiliser les atouts et combler les lacunes de la France des vins, associer des objectifs internes de restructuration de la filière viticole et externes d'intégration des activités viticoles dans l'environnement humain, économique, social et paysager, dynamiser la gestion économique de la filière. Le bassin viticole qui concerne la Bourgogne englobe également les vignobles du Beaujolais, du Jura et de la Savoie.

### Biocontrôle

C'est un ensemble de méthodes de protection des végétaux par l'utilisation de mécanismes naturels. Seules ou associées à d'autres moyens de protection des plantes, ces techniques sont fondées sur les mécanismes et interactions qui régissent les relations entre espèces dans le milieu naturel. Ainsi, le principe du biocontrôle repose sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication. Projet BIOCONTROL : piloté par l'IFV de Beaune, il se propose, suite à la caractérisation du contexte paysager des parcelles de vigne dans différents bassins de production, d'aborder la relation entre la complexité du paysage et un service écosystémique : la régulation naturelle des ravageurs.

### Biodiversité

La biodiversité, contraction de biologique et de diversité, représente la diversité des êtres vivants et des écosystèmes : la faune, la flore, les bactéries, les milieux mais aussi les races, les gènes et les variétés domestiques. Nous autres, humains appartenons à une espèce – *Homo sapiens* – qui constitue l'un des maillons de cette diversité biologique. Mais la biodiversité va au-delà de la variété du vivant ! Cette notion intègre les interactions qui existent entre les différents organismes précités, tout comme les interactions entre ces organismes et leurs milieux de vie. D'où sa complexité et sa richesse. Voir page 29.

### Biodiversité fonctionnelle

On attribue à la biodiversité différentes fonctions dont celle de réguler les organismes nuisibles en agriculture. Cette biodiversité fonctionnelle permettrait dans certains cas une moindre utilisation des produits phytopharmaceutiques (IFV).

### BIODIVINE

Projet de démonstration de la biodiversité dans les paysages viticoles financé dans le cadre du programme européen Life + (voir définition). Voir page 32.

### BIVB

Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne – Interprofession des Vins de Bourgogne (association loi 1901) – Voir page 13.

### Cabottes (ou cadoles)

Situées dans le vignoble, ces constructions, servant d'abri contre les intempéries ou de resserre à outils, sont constituées d'un empilement de pierres sèches ramassées sur place lors d'épierrements.

### CAVB

Confédération des Appellations et Vignerons de Bourgogne : structure professionnelle rassemblant les OGD des AOC viticoles bourguignonnes – Voir page 15.

### CCI Bourgogne

Chambre de Commerce et d'Industrie : établissement public placé sous tutelle de l'Etat, qualifié par la loi de « corps intermédiaire de l'Etat ». La CCI Bourgogne est l'interlocuteur privilégié des créateurs ou repreneurs d'entreprises, mais également des entreprises souhaitant développer leurs compétences, un projet lié à l'innovation, ou encore conquérir de nouveaux marchés en France ou à l'international.

### CER

Conseil et Expertise Comptable : CERFRANCE est le 1<sup>er</sup> réseau associatif de conseil et d'expertise comptable en France, au service de 320 000 clients de tous secteurs d'activités : agriculture, artisanat, commerce, services, professions libérales, associations, particuliers, PME...

### CUMA

Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole. C'est une forme de société coopérative agricole permettant aux agriculteurs de mettre en commun leurs ressources afin d'acquérir du matériel agricole.

La CUMA doit fournir du matériel à ses adhérents alors que ces derniers s'engagent à l'utiliser. Les statuts de la CUMA ainsi que son règlement intérieur prévoient les modalités d'utilisation du matériel par chaque adhérent.

### DEPHY

Action majeure du plan Ecophyto, le réseau des fermes DEPHY, amorcé en 2009, vise trois objectifs complémentaires : démontrer que réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques est possible, expérimenter des systèmes économes en produits phytopharmaceutiques, produire des références sur les systèmes économes en phytosanitaires. Ce réseau ainsi dédié à la démonstration, à l'expérimentation et à la production de références s'appuie sur un ensemble d'exploitations agricoles (FERME) et sur un réseau de sites expérimentaux (EXPE).

### Développement Durable (définition officielle)

Selon les Nations Unies, la notion de Développement Durable et de ses trois piliers (économie/écologie/social) est un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

### DGCCRF

Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes. Elle a pour mission de contribuer à l'efficacité économique, au bénéfice des consommateurs. Cette mission se décline en trois volets : la régulation concurrentielle des marchés, la protection économique des consommateurs, la sécurité des consommateurs.

### DIRECCTE

La Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi assure le pilotage coordonné des politiques publiques, du développement économique, de l'emploi, du travail et de la protection des consommateurs.

### DRAAF

Service régional déconcentré du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF), chargé d'animer et de piloter les politiques publiques dans les domaines suivants : économie agricole, développement rural, enseignement et développement agricoles, forêt et bois, alimentation, emploi agricole...

### DREAL Bourgogne

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bourgogne met en œuvre, sous l'autorité du préfet de région, les politiques publiques du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) et du Ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité (MLETR). Elle porte donc la préoccupation environnementale, ainsi que la transition écologique et énergétique au cœur de son action.

### Effluent

Fraction liquide rejetée à la suite d'un traitement qui l'a débarrassée de tout produit de valeur.

Les définitions sont issues des descriptifs proposés sur les sites institutionnels des différentes structures ou de sources de référence.  
Certaines définitions très contextualisées à la filière vitivinicole ou à la démarche Développement Durable décrite ont été rédigées par les auteurs.

Les définitions sont issues des descriptifs proposés sur les sites institutionnels des différentes structures ou de sources de référence.  
Certaines définitions très contextualisées à la filière vitivinicole ou à la démarche Développement Durable décrite ont été rédigées par les auteurs.

## ESC

Ecole Supérieure de Commerce. Les écoles supérieures de commerce et de management, « Sup de co. » ou ESC dans le milieu du business, forment les futurs chefs d'entreprises, négociants, banquiers... Créées et gérées par les CCI, ces écoles d'excellence ont acquis une notoriété internationale grâce à des stratégies orientées vers l'avenir et des formations alliant au plus haut niveau théorie et pratique.

## FAFSEA

OPCA\*- OPACIF\*\* interbranches. Agréé depuis 40 ans par l'Etat, il est administré à parts égales par les organisations professionnelles et syndicales d'employeurs et les syndicats salariés. Structure de proximité présente sur 22 sites régionaux, le Fafsea, par son action, contribue à développer l'emploi qualifié en France tout en soutenant la performance de ses quelque 200 000 entreprises adhérentes.  
\* OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé  
\*\*OPACIF : Organisme Paritaire Collecteur Agréé au titre du Congé Individuel de Formation

## FDAC

Fédération de Défense de l'Appellation Chablis = ODG Chablis

## Fermage

Mode de faire-valoir d'un bien foncier par lequel le propriétaire cède l'usage de ce bien à un locataire (fermier) contre une redevance annuelle fixée lors de l'établissement du bail et qui ne peut varier avec les résultats économiques obtenus par le fermier.

## Filière

La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. La filière intègre en général plusieurs branches. (Définition INSEE).

## Flavescence Dorée

Jaunisse de la vigne particulièrement contagieuse et incurable. Elle est causée par un phytoplasme : micro-organisme qui circule dans la sève. La maladie se caractérise par une décoloration des feuilles et un non aoûttement des bois. Elle occasionne de fortes pertes de récolte et peut compromettre la pérennité des vignobles. Elle est transmise par un insecte vecteur, la cicadelle *Scaphoideus titanus*. La majorité des symptômes s'extériorise un an après la contamination du pied par une Cicadelle de la Flavescence Dorée. Si la contamination vient du matériel végétal, l'extériorisation est souvent plus longue. La transmission de la Flavescence Dorée peut également se faire par l'introduction dans un vignoble indemne de plants contaminés. Cette maladie a un caractère hautement épidémique. L'insecte vecteur vit et se nourrit sur la vigne uniquement.

## Flore microbiologique/microbienne

Totalité des micro-organismes retrouvés dans un environnement spécifique. Elle se compose de bactéries, levures, champignons, etc.

## FNEB

Fédération des Négociants-Eleveurs de Bourgogne, structure professionnelle rassemblant les négociants-éleveurs du bassin de production Bourgogne Beaujolais Jura Savoie – Voir page 15.

## FranceAgriMer

Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, il exerce ses missions pour le compte de l'État, en lien avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Ces

missions consistent principalement à favoriser la concertation au sein des filières de l'agriculture et de la forêt, à assurer la connaissance et l'organisation des marchés, ainsi qu'à gérer des aides publiques nationales et communautaires.

## FRCUMA

Fédération Régionale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole. Les Fédérations sensibilisent, informent et forment les CUMA et leurs adhérents. Elles produisent des références technico-économiques et participent à des travaux de recherche et développement. Elles ont également un rôle d'information et de sensibilisation auprès des agriculteurs.

## FREDON

Fédération Régionale de lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles. C'est une structure agréée par le Ministère de l'Agriculture, reconnue officiellement comme organisme à vocation sanitaire. Elle œuvre à la surveillance, au contrôle, à la maîtrise et à la formation aux risques sanitaires du végétal.

## FRSEA

Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles. Les FRSEA jouent un rôle de défense des intérêts des entreprises agricoles et apportent conseil et assistance dans la promotion et la défense des entreprises agricoles adhérentes.

## GEST

Groupement d'Etude et de Suivi des Terroirs. C'est une association loi 1901 à but non lucratif créée en 1995 et qui regroupe 80 vignerons bourguignons. En menant des études, les membres du GEST cherchent à mieux comprendre le fonctionnement des sols et la manière de les gérer dans une optique durable. Le groupe fonctionne sur la base de la formation et de l'échange d'expériences.

## GIEE

Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental. Le principe du GIEE a été mis en place dans le cadre de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Les GIEE sont des collectifs d'agriculteurs reconnus par l'État qui s'engagent dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux.

## GIP

Groupement d'Intérêt Public. Le GIP permet à des partenaires publics et privés de mettre en commun des moyens pour la mise en œuvre de missions d'intérêt général.

## Groupement d'employeurs

Un groupement d'employeurs est une structure qui réunit plusieurs entreprises. Le but du groupement d'employeurs est de recruter un ou plusieurs salariés et de le(s) mettre à disposition de ses membres, selon leurs besoins. Il peut également apporter à ses membres son aide ou son conseil en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines.

## IFV

Institut Français de la Vigne et du Vin. L'IFV, centre technique, régi par le code de la recherche, a pour mission d'intérêt général de conduire des études de portée générale pour l'ensemble de la filière vitivinicole, dans les domaines de la sélection végétale, de la viticulture, de la vinification et de la mise en marché des produits.

## INAO

Institut National de l'Origine et de la Qualité. Etablissement public à caractère administratif, il agit activement dans la mise en place et les procédures de contrôle des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) en France. Il s'agit d'un organisme placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture. L'INAO encadre plus de 1 000 produits, et environ une exploitation française sur cinq est concernée par les SIQO. Le rôle de l'INAO s'inscrit dans une démarche de qualité et de valorisation de savoir-faire et de terroirs. Son domaine d'expertise se décline en plusieurs missions : instruction des demandes de reconnaissance sous signes officiels, protection des signes et des dénominations, supervision des contrôles des signes officiels, délimitation des zones de production et protection des terroirs, coopération internationale, information sur le dispositif des signes officiels.

## INRA

Institut National de la Recherche Agronomique. C'est un organisme national de recherche publique qui a pour missions de : produire et diffuser des connaissances scientifiques, contribuer à l'élaboration de la stratégie nationale de recherche, éclairer les politiques publiques et les décisions des acteurs privés, contribuer à concevoir des innovations, contribuer à la formation à et par la recherche, participer aux débats sur la Science en société, promouvoir éthique et déontologie de la recherche.

## InterBeaujolais

Organisation interprofessionnelle pour la promotion et la protection des vins du Beaujolais.

## IRSTEA

Organisme de recherche qui travaille sur les enjeux majeurs d'une agriculture responsable et de l'aménagement durable des territoires, la gestion de l'eau et les risques associés, l'étude des écosystèmes complexes et de la biodiversité dans leurs inter-relations avec les activités humaines.

## IUVV Jules Guyot

Institut Universitaire de la Vigne et du Vin Jules Guyot. C'est une composante de l'Université de Bourgogne, qui a pour missions de former les étudiants en formation initiale et continue dans les domaines scientifiques de la viticulture, de l'œnologie, de la commercialisation des produits vinicoles, et de l'œnotourisme, de conduire des recherches en Sciences de la Vigne et en Œnologie et de participer à l'avancement et à la transmission des connaissances sur la vigne et le vin.

## Life +

L'Instrument Financier pour l'Environnement. C'est l'instrument de la mise en œuvre de la politique européenne de l'environnement.

## MSA

Mutualité Sociale Agricole. La MSA est un organisme mutualiste qui gère de façon globale la protection sociale des salariés et non-salariés agricoles ainsi que leurs ayants droit et les retraités. Elle prend en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels et mène des actions à caractère sanitaire et social.

## Meurgers (ou murgers)

Ce vocable, tiré du patois bourguignon et dérivant du mot gaulois « morg » signifiant « limite », désigne des amas de pierres situés aux abords des plants de vignes. Les pierres entassées

constituant ces structures imposantes sont extraites des parcelles de vignes par les vignerons procédant à l'épierrage de leurs terres. Provenant du délitemment des calcaires durs du sous-sol, ces pierres sont ensuite entassées à des emplacements non propices à la culture et sur les limites de propriétés, contribuant à les rendre matériellement pérennes.

## ODG

Organisme de Défense et de Gestion. Un organisme de défense et de gestion est constitué à l'initiative d'un ensemble de producteurs et/ou transformateurs, assurant une même production, qui s'associent au sein d'une structure pour porter la démarche de reconnaissance d'un signe de qualité, de l'élaboration du cahier des charges à la protection et la valorisation du produit.

## ONEMA

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques. L'Onema est l'organisme technique français de référence sur la connaissance et la surveillance de l'état des eaux et sur le fonctionnement écologique des milieux aquatiques. C'est un établissement public national créé par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques.

## Opérateur

Dans le cas des opérateurs de la filière vitivinicole bourguignonne, ce sont les domaines viticoles, les maisons de négoce et les caves coopératives.

## Parties prenantes

Pour une filière, ce sont ses acteurs internes et externes, c'est-à-dire ceux qui interagissent avec elle de plus ou moins près. Quel que soit le lien existant, les parties prenantes sont primordiales pour le bon fonctionnement de la filière. Elles occupent un rôle très important dans le cadre d'une démarche Développement Durable. Ce sont par exemple les salariés, les clients, les fournisseurs, les actionnaires, les syndicats, les collectivités locales et territoriales, etc.

## Paysage de Corton

Association de domaines et d'ODG des communes d'Aloxe-Corton, de Ladoix-Serrigny et de Pernand-Vergelesses, créée en 2011. L'ensemble des adhérents représente environ les deux tiers de la surface de vignoble concernée. Son action est centrée autour de la préservation du paysage au travers de chantiers sur différents sujets, portés par l'approche collective de territoire : biodiversité, érosion et ruissellement / gestion de l'eau, esthétique et paysage. Voir page 52.

## Plan Amplitude 2015

Plan stratégique de la filière des vins de Bourgogne initié en 2010. Il s'est fixé comme ambition principale de conforter les vins de Bourgogne comme référence mondiale des grands vins nés d'une viticulture durable, en faisant monter tous les vins de Bourgogne dans les hauts segments de la gamme. Soutenir la recherche, développer la formation et renforcer la communication auprès de ses cibles prescriptrices, médias et grand public. Il est porté par l'Interprofession qui décline ses objectifs en actions.

## Plan Bourgogne 2020

Nouveau plan stratégique de la filière des Vins de Bourgogne. Il s'inscrit dans la lignée du Plan Amplitude 2015 en replaçant l'économie au cœur de la stratégie et en s'appuyant sur des projets transversaux.

Les définitions sont issues des descriptifs proposés sur les sites institutionnels des différentes structures ou de sources de référence.  
Certaines définitions très contextualisées à la filière vitivinicole ou à la démarche Développement Durable décrite ont été rédigées par les auteurs.

Les définitions sont issues des descriptifs proposés sur les sites institutionnels des différentes structures ou de sources de référence.  
Certaines définitions très contextualisées à la filière vitivinicole ou à la démarche Développement Durable décrite ont été rédigées par les auteurs.

### Plan Pulvé

Le plan pour l'amélioration de la qualité de pulvérisation dans les vignobles bourguignons mis au point et porté par le GREV (Groupe Régional d'Expérimentations Viticoles) – Voir page 28.

### Pôle Bourgogne Vigne et Vin

Structure unique en France, le GIP (Groupement d'Intérêt Public) regroupe l'ensemble des acteurs régionaux de la recherche, de la formation et du transfert du secteur stratégique de la vitiviniculture. Par la présence du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB), la filière est directement impliquée dans la démarche, à laquelle sont également associées les grandes agglomérations viticoles de la région (Grand Dijon, Beaune Côte et Sud, Grand Chalon, CAMVAL, Communauté de l'Auxerrois), deux établissements d'enseignement supérieur et de recherche (AgroSup Dijon, ESC Dijon Bourgogne), le Pôle de compétitivité Vitagora, l'État par l'intermédiaire de la DRAAF et deux chambres consulaires (CCI et Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne). Il a pour ambition de faire de la Bourgogne un modèle à l'échelle nationale et internationale en matière de recherche, de formation et de transfert dans les domaines de la vigne et du vin. Voir page 60.

### Prophylaxie

Démarche préventive qui repose sur la prise en compte de l'ensemble du cycle de développement des bioagresseurs (maladies, ravageurs, adventices), afin de caractériser les étapes sur lesquelles il sera possible d'agir et d'identifier les moyens de gestion disponibles permettant de retarder ou ralentir ces dynamiques. La mise en place de mesures prophylactiques (physiques, qualité des plantes et semences, opérations culturales) vise à empêcher l'apparition de bioagresseurs ou à en minimiser les effets. (Définition Ecophyto).

### SAFER

Les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural permettent à tout porteur de projet viable - qu'il soit agricole, artisanal, de service, résidentiel ou environnemental - de s'installer en milieu rural. Les projets doivent être en cohérence avec les politiques locales et répondre à l'intérêt général. Les trois grandes missions d'une SAFER sont de dynamiser l'agriculture et les espaces forestiers, favoriser l'installation des jeunes, protéger l'environnement, les paysages et les ressources naturelles, accompagner le développement de l'économie locale.

### SATT Grand Est

Société d'Accélération de Transfert de Technologies Grand Est a vocation à s'insérer dans les écosystèmes d'innovation régionaux de Champagne Ardenne, de Lorraine, de Franche-Comté et de Bourgogne. Elle a pour objectifs d'investir dans des projets de maturation (R&D, études de marché, propriété intellectuelle) et des concepts à fort potentiel économique ainsi que de proposer des prestations en transfert de technologies, notamment la détection des projets dans les laboratoires de recherche. Elle permet de mutualiser, simplifier et professionnaliser la valorisation de la R&D.

### SEDARB

Service d'Ecodéveloppement Agrobiologique et Rural de Bourgogne. Il a pour mission de promouvoir et développer l'agriculture biologique en Bourgogne et participer ainsi à la construction d'un projet de société, en répondant aux besoins et attentes des producteurs biologiques dans la mise en place de systèmes bio perfectibles.

Les définitions sont issues des descriptifs proposés sur les sites institutionnels des différentes structures ou de sources de référence. Certaines définitions très contextualisées à la filière vitivinicole ou à la démarche Développement Durable décrite ont été rédigées par les auteurs.

### SIQOCERT

Organisme de contrôle (externe) des signes d'identification de qualité et d'origine pour les vins d'AOC produits en Bourgogne et Beaujolais. Il a en charge l'élaboration des plans de contrôles en collaboration avec les OGD et la mise en œuvre de ceux-ci.

### Transfert

Il a pour objectif de transférer les découvertes issues de la recherche et de l'expérimentation à la filière vitivinicole, dans le but de les rendre accessibles sous formes de nouveaux services et/ou produits. (Définition basée sur celle de l'Université Catholique de Louvain).

### UPVM

L'Union des Producteurs de Vins Mâcon a été créée en 1972. Elle représente aujourd'hui l'ensemble des déclarants de récolte en AOC Mâcon. Elle contribue à la préservation et la mise en valeur des terroirs, des traditions locales et des savoir-faire ainsi que des produits qui en sont issus.

### Vinipôle Sud Bourgogne

Un pôle de compétences pour la viticulture durable. C'est un lieu ouvert aux professionnels réunissant conseils, formation, expérimentation, etc. Cette structure place la viticulture durable au cœur de ses activités, sous ces 3 aspects : environnement, économie et aspect social. Elle est portée par 3 organismes : Conseil départemental de Saône-et-Loire, Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire et Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne. L'ensemble du programme vise à donner aux viticulteurs des outils pratiques et stratégiques pour raisonner leurs pratiques dans le but d'assurer la durabilité du vignoble.

### Vitagora

C'est un Pôle de compétitivité, une entité indépendante regroupant des acteurs d'horizons différents autour d'une thématique « Goût-Nutrition-Santé » afin de poursuivre des objectifs de compétitivité, de notoriété ou de développement économique. Il regroupe des acteurs des marchés alimentaires (à la fois des grands groupes et des PME, entreprises B2C ou de services B2B), de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la formation.

### Viticulture durable

Il s'agit d'une approche globale à l'échelle des systèmes de production de raisins, associant à la fois pérennité économique des structures et des territoires, l'obtention de produits de qualité, la prise en compte des exigences d'une viticulture de précision, des risques liés à l'environnement, à la sécurité des produits et à la santé des consommateurs et la valorisation des aspects patrimoniaux, historiques, culturels, écologiques et paysagers (définition IFV).

### VIVEA

Fonds de la Formation des Entrepreneurs du Vivant : fonds d'assurance formation des actifs non-salariés agricoles. VIVEA est un fonds mutualisé mis en place par la profession agricole créé par convention entre les 4 syndicats représentatifs : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), Jeunes agriculteurs (JA), Confédération paysanne et Coordination rurale ; et deux organisations agricoles à vocation générale : l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) et la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du Crédit Agricole (CNMCCA). VIVEA accompagne les chefs d'entreprise du secteur agricole et leurs conjoints dans le développement de leurs compétences et le financement de leur formation professionnelle continue.

## REMERCIEMENTS

# MERCI !

Merci à tous les professionnels et toutes les parties prenantes activement impliqués dans la démarche Développement Durable, qui contribuent ainsi à mener la Bourgogne vers son objectif de devenir « la référence des grands vins nés d'une viticulture durable ».

Le BIVB remercie également tous ceux qui ont participé à l'écriture et à la relecture de ce document, premier d'une longue série !

Un merci particulier à Thierry Marneffe du cabinet Altereo et **aux actuels porteurs de projets** :

- CAVB
- Chambres d'Agriculture de Bourgogne et le GREV
- Vinipôle Sud Bourgogne
- Pôle Marchés et Développement du BIVB
- Pôle Technique et Qualité du BIVB
- FAFSEA
- VIVEA Bourgogne
- FRSEA Bourgogne
- Pôle Bourgogne Vigne et Vin

Ainsi qu'à **tous les participants aux groupes de travail et aux réunions de porteurs de projet** (liste non exhaustive et évolutive) :

- ADEME Bourgogne
- Agrosup Dijon
- Beaune Viti Agro Campus
- Bourgogne Innovation
- CCI Bourgogne
- Association des Climats du Vignoble de Bourgogne
- Conseil Régional de Bourgogne
- DRAAF de Bourgogne
- EPLEFPA Mâcon-Davayé
- FNEB
- FREDON Bourgogne
- FRCUMA Bourgogne
- IUUV Jules Guyot
- MSA Bourgogne
- Professionnels de la filière (en particulier sous-commission développement durable du BIVB)
- SAFER Bourgogne Franche-Comté
- SEDARB
- SIQOCERT
- Syndicat des pépiniéristes Centre Est
- Union des œnologues de France Bourgogne Centre Est
- Université de Bourgogne
- ...

Si vous voulez en savoir plus sur les actions de chaque porteur de projet dans le cadre de la démarche Développement Durable, les informations sont disponibles auprès des différentes structures et sur leurs sites Internet.



Rapport Développement Durable  
de la filière des Vins de Bourgogne  
rédigé en décembre 2015.

PÔLE TECHNIQUE ET QUALITÉ DU BIVB  
CITVB

6 rue du 16<sup>e</sup> chasseurs - 21200 Beaune  
Tél. 03 80 26 23 74 - Fax. 03 80 26 23 71  
[technique@bivb.com](mailto:technique@bivb.com)